

PICARDIE NATURE

N° 62

**Bilan 1993
Opération
Busard**

**Bilan 1993
du Centre
de Soins**

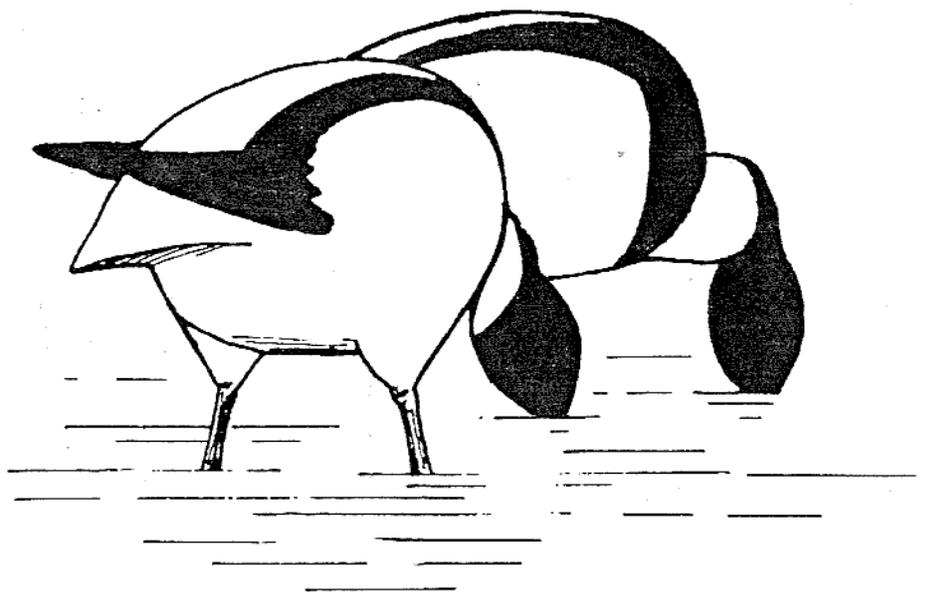
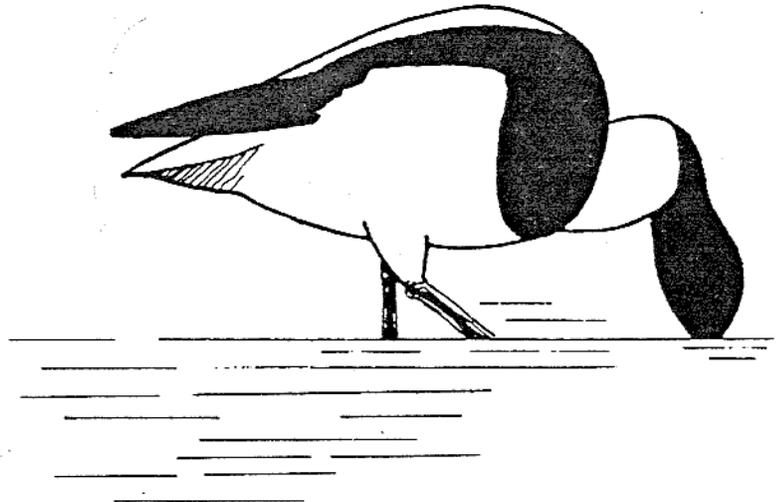
**Superphénix :
débranchez-le !**

**La mésange à
longue queue**

Les Vautours

**Organbidexka
Col Libre**

**Bilan 92-93
des ramassages
d'oiseaux morts
sur la côte
picarde**





PICARDIE NATURE

revue trimestrielle
publiée par PicardieNature,
association sans but lucratif (loi 1901)

affiliée à France Nature Environnement
agrée par les ministères
de l'Environnement,
de l'Équipement
et de la Jeunesse et des Sports

siège social :
14, place Vogel Amiens

adresse postale
BP 835
80 008 AMIENS Cédex 1

tel 22 97 97 87

fax 22 92 08 72



directeur de publication
Patrick THIERY

dactylographie
Claudine CARON

mise en page
Christophe PORQUIER

rédaction
Gérard BAUDRY - Josette DOLPHIN
Richard MONNEHAY - Christophe
PORQUIER - Caroline ROUSSEAU
TELLIER Laurence - Patrick THIERY

photographies et illustrations
Patrick THIERY - Richard MONNEHAY

impression
Copie-Self-Amiens

dépôt légal 4^{ème} trimestre 1993

au sommaire

Editorial	3
Au Calendrier	27
Adhésion et Abonnement	29
Ventes - bon de commande	30

Informations

1993, pas de miracles pour les palombes	4
Decathlon, pas si belle la forme	5
A voir, à lire	5
Des dauphins et des hommes	6
Protéger la nature, un droit qui coûte cher	6
Superphénix, débranchez-le !	7

En Picardie

Repérage des ormes adultes	8
----------------------------------	---

la Vie de notre Association

Opération Busard 1993	9
Bilan 1993 du centre de soins	10
Surveillance estivale de la colonie de Phoques - été 93	11
Bilan des ramassages d'oiseaux morts 92-93	15
Opération nichoir	18
La course aux oiseaux	18
A Amiens	18

Tribune Libre

Les oiseaux n'ont pas de frontière	19
--	----

La Mésange à longue queue

p. 20

Les légendes du Martin-Pêcheur

p. 21

Les Vautours

p. 23

Les métiers de l'environnement

p. 24

Editorial

Adhérents de Picardie-Nature : samedi 2 avril à 14 h 00, salle Dewailly à Amiens, un rendez-vous à ne pas manquer !

Faire le point sur l'actualité de l'environnement, être attentif à ce qui va se passer dans notre région en 1994, mesurer l'impact des actions engagées par une des principales associations de protection de la nature de Picardie, mais surtout être présent pour montrer l'intérêt que vous portez à la préservation du patrimoine naturel.

Tel est le rendez-vous que nous vous fixons.

A bientôt.

Patrick THIERY

Chers adhérents,

Comme elle le fait depuis 20 ans, votre association continuera cette année encore ses actions pour la protection de l'environnement, de la flore et de la faune. Pour 1994, Picardie Nature a de nombreux projets. Pour les réaliser elle a besoin de vous, de votre soutien moral mais aussi financier. Aussi nous comptons sur votre fidélité.

Parlez-en aussi à votre famille et à vos amis. Chaque adhésion de plus est un nouveau pas que nous pouvons franchir pour la sauvegarde de notre patrimoine. Toute notre équipe compte sur vous et vous en remercie d'avance.

La Secrétaire, Josette DOLPHIN.

1993, Pas de miracle chez les Palombes...

ORGANBIDEXKA COL LIBRE nous envoie le bilan de la migration des Palombes au travers des Pyrénées. Cette association, par le biais de son collectif scientifique, souhaite voir paraître ces conclusions dans de nombreuses publications dans le souci de clarifier les interprétations souvent trop hâtives et orientées, et de donner au public une information sérieuse, impartiale et documentée. En voici un résumé, lui-même fidèle au texte reçu :

Chaque année, les Palombes franchissent les Pyrénées lors de leur migration. C'est l'occasion pour beaucoup d'effectuer des comptages. Or il existe deux comptages : le premier est effectué sur...6 km de longueur de crêtes par les gardes et techniciens du poste d'Odeizugagna, poste dépendant de la Fédération des Chasseurs des Pyrénées Atlantiques. Le deuxième est effectué par des scientifiques dans le cadre des études sur les migrations menées par O.C.L. depuis plusieurs années, sur 60 km de crêtes choisies parmi les meilleures zones de passage de l'Anie à la Côte Basque.

Un jour d'automne, la Fédération annonçait 350 000 Pigeons à Iraty et la seule chose «historique» à retenir était le délire de quelques commentateurs cynégétiques du Sud-Ouest dans la presse : on devait apparemment croire que le ciel était devenu noir de Palombes !

Le bilan, selon O.C.L., est le suivant :

Les observateurs d'O.C.L. ont compté 1 150 000 Pigeons pendant les migrations d'automne sur leur étude élargie à tout l'ouest-Pyrénéen. Cette année a vu une concentration des passages les 17, 26 et 27 Octobre, ce qui est logique quand on sait que la météo était difficile et défavorable entre le 17 et le 26. Une fois le passage des 26 et 27, le reste de la migration a été très réduit et le mois de Novembre vide de Pigeons. Au total, la migration a été très classique jusqu'au 17 et la migration des 30 derniers jours s'est concentrée sur 2 journées, l'anticyclone stationné à partir de la mi-octobre sur le proche Atlantique ayant eu pour double effet de favoriser la traversée rapide et massive de l'Europe centrale et septentrionale par les Palombes et aussi de retarder la traversée des Pyrénées.

16 % en plus de Pigeons cette année qu'en 1988, mais 26 % de moins qu'en 1984. Ce bilan est finalement ordinaire et s'inscrit dans le déclin persistant des Palombes migratrices observé depuis une cinquantaine d'années.

Le poste d'Odeizugagna ne représente pas les Pyrénées, alors quelle valeur peut-on accorder à des variations de chiffres de migrants à partir de comptages qui contrôlent seulement 6 km de crêtes ? Dans ce cas, dire qu'il a été vu du poste d'Odeizugagna 50 % de Palombes de plus qu'en 1988 est une chose, et crier «C'est le passage du siècle ! Alléluia, la Palombe est sauvée ! » en est une autre...

Il est également ridicule d'avoir tiré des conclusions d'ordre général dès le 27 Octobre, alors que la migration continue jusqu'au 15 Novembre...

Enfin, 1993 n'est pas une saison où l'on a vu 10 fois, ni même 2 fois plus de pigeons. 1993 a vu la migration se concentrer essentiellement sur 3 jours ; repartissons ces chiffres sur de longues périodes où il ne s'est rien passé pour cause de mauvaise météo et on obtient une saison tout à fait ordinaire...

Tous ceux qui ont cru assister à une saison «historique» se sont trompés, et ils ont été trop pressés de s'exprimer, faute d'une réflexion documentée sur les phénomènes migratoires. Comme trop souvent...

Alors au Sud-Ouest, rien de nouveau...

Organbidexka, saga d'un col libre

Dans les Pyrénées en 1970, de mémorables massacres de Palombes migratrices et d'espèces protégées étaient effectués par des chasseurs qui se considéraient comme les maîtres des lieux. En 1979, le col d'Organbidexka (nom pas très prononçable par nous, picards) fut loué par une association inconnue qui osait le libérer de la chasse. Et elle avait raison puisque le site était exceptionnel pour l'observation de la migration des Pigeons et d'un nombre inespéré d'oiseaux migrants. La lutte contre la chasse était allée aux études scientifiques et la solidarité des naturalistes de l'Europe entière leur donnait une grande force.

En 1982, la Fédération des Chasseurs des Pyrénées-Atlantiques décide, en toute illégalité, de chasser sur Organbidexka. Ces événements renforcent l'association, même si elle s'en serait bien passée.

En 1985, le Ministère de l'Environnement la libère financièrement de la location du col. C'est encore à ce jour sur ce statut politico-financier bancal que l'association occupe le site. La situation est toujours très critique car la zone couverte par les écologistes est restreinte (cette zone est à distinguer des nombreux points d'observation et de comptage repartis sur l'ensemble des crêtes des Pyrénées...) De plus, les oiseaux qui passent au dessus d'Organbidexka sont souvent tirés un peu plus loin... Les chasseurs n'en démordent pas et la menace est omniprésente.

«Organbidexka col libre» a formé, depuis sa création, de nombreux ornithologues qui suivent désormais les migrations dans leurs régions d'origine. Des dizaines de milliers de touristes sont venus observer et découvrir ces oiseaux ; des milliers d'enfants du Pays Basque et du Béarn savent aussi que l'on peut faire autre chose que chasser la Palombe sur les cols Pyrénéens. Une grande maison permet maintenant de travailler de façon décente et d'accueillir une médiathèque naturelle ouverte au public et inaugurée cette année à l'occasion des Journées de l'Environnement.

L'attitude d'O.C.L. dépend de ses adhérents et amis. Le plus important pour les aider est de leur envoyer de l'argent. Vous pouvez également aller les voir, pour leur donner un coup de main sur les cols, en plus c'est sympa. Quelques jours ou semaines au Pays Basque à suivre des milliers de rapaces migrants, O.C.L. ne connaît personne que cela ait laissé indifférent. Et si c'est en plus aux dates pour lesquelles l'association a particulièrement besoin d'aide (1er Octobre au 15 Novembre), alors là, c'est le tapis rouge !

Adhérez, soutenez Organbidexka Col Libre
F 64190 JASSES Tél : 59 66 20 95

Decathlon, pas si belle la forme !

Un communiqué de l'ASPAS (Association pour la Protection des Animaux Sauvages et du Patrimoine Naturel) nous indique que la chaîne de magasins Décathlon organise depuis peu des safaris-chasse en Europe de l'est et autres contrées du globe encore sauvages. Après avoir séduit les «consommateurs» par les nombreux équipements «indispensables» pour profiter pleinement des sports de nature, la chaîne de magasins s'était, il y a quelques années, discrètement, mais habilement, ouvert un rayon «armes et équipements de chasse». Cette année, elle a de surcroît publié un volumineux catalogue sur cette pratique avec tous les derniers gadgets pour ne pas manquer sa cible...

À l'heure où l'on parle en France de Tourisme Vert et Découverte Nature, Décathlon, entre autres, permet aux chasseurs français d'aller tirer à l'étranger ce qu'ils ont exterminé en quelques dizaines d'années dans leur propre pays (Ours, Loup, Lynx...).

Les dirigeants commerciaux de Décathlon ont négligé la réelle et légitime aversion pour la chasse du Grand Public. Exprimons-leur, brièvement mais courtoisement, nos sentiments à ce sujet sous pli non affranchi à la boîte postale gratuite suivante :

DECATHLON LIBRE REPONSE
N° 1327 - 59659 VILLENEUVE D'ASCQ CEDEX.

Sachez enfin que le secteur chasse représente un faible pourcentage du chiffre d'affaire du groupe Décathlon et qu'une forte réprobation de votre part peut faire revenir les responsables Marketing sur leur décision pour Septembre 94 (par définition, un responsable Marketing ne s'occupe de la Protection de l'Environnement qu'à la condition qu'il y ait incidence sur les ventes). Alors si chaque lecteur de ces lignes pouvait leur envoyer un petit mot, c'est la victoire assurée... Ne sommes-nous pas leurs premiers clients ?

Autres informations : ASPAS : B.P. 34, 26270 LORIOL. Tél : 75 62 66 00 (Mardi au Vendredi, 9h-13h / 14h-18h)

A voir, à lire...

- Le livre L'observation des oiseaux d'Eric LAPOUS. Cet auteur est un adhérent de la LPO et livre ici une expérience de terrain personnelle. Il souhaite faire partager aux autres ces moments d'émotion pris en compagnie de ses amis du ciel. Dans ce livre on retrouve une petite présentation des oiseaux, de l'ornithologie et de l'ornithologue ainsi que trucs, conseils, astuces, références bibliographiques, lexique, fiches pratiques. format 15 x 21, 120 p, 110 F : Eric Lapous. La Sarthe au fil de l'eau, Maison des associations, rue Haute Folie, 72300 Sablé.

- Une cassette vidéo Accueillir les oiseaux des jardins de 30 mn éditée par la FRAPNA. On y découvre les besoins des oiseaux de nos jardins tout au long de l'année, on y trouve des solutions pour les nourrir et leur proposer des nichoirs (ceci pour de nombreuses espèces communes, jusqu'aux corvidés...). A travers les portraits de passionnés surprenants et les images successives de nombreux oiseaux autour des mangeoires, nichoirs, des abris, le film offre une approche des oiseaux des jardins très facile pour les enfants et motive les plus grands. Une mine d'idées à creuser, élargir et proposer à ses amis... En vente à la LPO 179 F + 20 F de port.

Vite dit !

Les echos des océans.

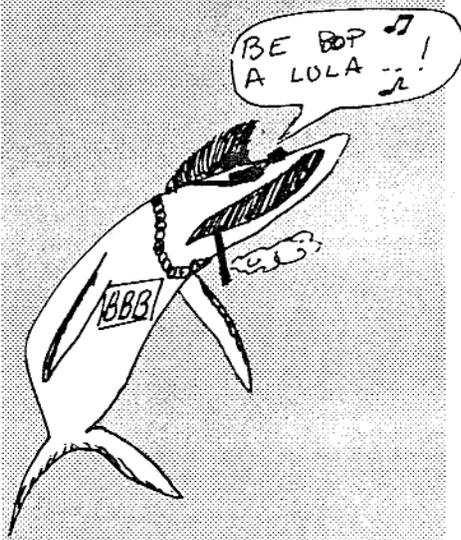
À la suite d'accidents récents, il faut rappeler que les baleines, dauphins, globicéphales et autres cétacés sont des animaux très puissants et même dangereux. Récemment, une américaine qui nageait avec un globicéphale a été mordue à la jambe par l'animal et entraînée vers le fond. Ce qui était un jeu pour l'animal a failli coûter la vie à la nageuse, ramenée in extremis à la surface par le cétacé. En revanche, une fois remise de ses émotions, elle a encore du régler une amende de 10 000 Francs suite à une attaque en justice de la part du Service Américain de la Vie Marine pour «harcèlement de mammifère»...

Bien plus loin, en Australie, à Monkey Mia, c'est bel et bien du harcèlement de mammifères que l'on peut observer. Sur cette plage, les dauphins s'approchent très près des hommes, comme nulle part ailleurs dans le monde. Le site surpeuplé par plus de 700 visiteurs chaque jour est en proie aux projets immobiliers et d'aménagement. À ceux qui venaient pour toucher, photographier et nourrir (bref : embêter !) les dauphins s'ajoutent de nombreux individus peu évolués capables d'abuser de la situation en leur faisant avaler n'importe quel produit toxique ou en écrasant leur cigarette dans l'évent des cétacés. Résultat : les dauphins de Monkey Mia sont stressés... Menacés par la facilité d'accès du site (on veut y implanter un aéroport et des hôtels), il reste à ces dauphins le soutien des protecteurs de la nature qui ont signalé le drame et souhaitent d'urgence la création d'une réserve naturelle dont l'accès serait contrôlé.

Restons dans le bleu des océans : une découverte intéressante vient d'être faite par un spécialiste des éléphants de mer qui vient de s'apercevoir que ces mammifères marins passent une grande partie de leur temps dans les profondeurs et ne viennent sur terre que pour se reproduire. Grâce à un système de radio-émetteurs et d'un suivi par satellite, le scientifique a pu noter la capacité des éléphants de mer à plonger à 1500 m de profondeur de façon répétée et régulière pendant 40 jours et 40 nuits, et celle de parcourir à la même occasion 6000 Km d'océan presque sans dormir. On passe donc, d'après ces nouvelles fraîches, d'un comportement de plongeur occasionnel à celui d'un animal abyssal qui ne remonte sur terre que de temps en temps. Le système de suivi par radio-émetteur continue donc de faire ses preuves...



Le chant des baleines est de plus en plus étudié par les scientifiques. On a découvert dernièrement que des baleines dont les aires géographiques sont très éloignées ont des chants différents. Ainsi l'U.S. Navy et ses spécialistes montrent que les baleines des côtes Norvégiennes ont un chant différent de celles de l'Atlantique Nord. Gazouillis d'oiseaux ou rythmes proches du jazz ou du rock, le répertoire est beaucoup plus large que ce que l'on estimait. Les sons n'étant pas les mêmes selon les espèces et les régions, il semble que des populations d'origines très différentes ne peuvent communiquer entre elles. Il est d'ailleurs étonnant qu'aucun groupe musical ne se soit encore inspiré de ces «rythmes naturels» (A quand les «Baleines Blues Band» ?). Finalement ces baleines ne sont pas si éloignées de nous...



Le mystère plane toujours sur cette... chose trouvée en 1988 sur une plage des Bermudes. Le tas énorme, informe et grisâtre intrigue les scientifiques qui se demandent si ce morceau n'appartient pas à la plus grande créature (inconnue !) de la terre. Un point d'accord : cela n'appartient pas à un animal marin, invertébré ou non. L'analyse d'un échantillon montre un fort taux de collagène et de fibres donnant une peau particulièrement épaisse. De plus, une étude des acides aminés laisse croire qu'il s'agirait d'un vertébré à sang froid, et non d'une pieuvre aux tentacules d'une envergure de 60 mètres comme on le pensait jusqu'à maintenant. Mais, pour maintenir le suspense, aucune espèce connue ne possède une peau si épaisse et une telle quantité de collagène. Espèce inconnue ? Il est bon de penser que l'homme n'a pas encore tout vu...

Des dauphins et des hommes

Pour changer un peu de sujet, les dauphins ne sont pas au bout de leurs peines devant la menace des filets dérivants. Selon la revue Terre Sauvage, le bureau de l'Orstom-Ifremer n'est pas en accord avec la résolution de l'O.N.U. prise en 1991 en faveur de l'arrêt total des filets dérivants. La raison de ce désaccord, selon ce bureau, est qu'il faudrait savoir si les mortalités de dauphins constatées présentent un risque pour l'espèce. La réaction n'est pas à l'honneur de l'Ifremer, même si on sait que cet organisme doit gérer tant l'aspect scientifique et de protection du milieu marin que l'aspect ressources et exploitation halieutique. Dernièrement, une conférence sur le thème «Les Cétacés en Méditerranée et leur protection» était organisée dans les locaux de l'I.U.T. d'Amiens par M. J.P. Beau-Douézy, responsable de l'association Europe Conservation. Il a notamment abordé le problème des filets dérivants, a montré qu'ils font de très nombreuses victimes et gênent considérablement les observations scientifiques. En Europe, ces filets ne doivent pas excéder une longueur de 2,5 Km. Or la France a obtenu une dérogation et peut déposer des filets de 5 Km de long ! Si on garde l'exemple de la Méditerranée, on sait que les dégâts causés par les diverses pollutions, les surexploitations de certaines zones et des dérangements de toutes sortes sont avec les filets dérivants les principales causes d'effondrement des effectifs de cétacés. Il est donc étonnant de voir Orstom-Ifremer remettre en cause la résolution de l'O.N.U. sous prétexte que les cétacés morts dans les filets ne sont pas un risque pour l'espèce. (En allant un peu plus loin, on pourrait alors, sur le même raisonnement, se demander si la disparition de milliers d'êtres humains met en péril l'espèce humaine, forte de quelques 5 milliards d'individus...).

Richard MONNEHAY

VALLEE D'ASPE Protéger la nature, un droit qui coûte cher...

Eric Pététin (guide de haute montagne et défenseur pacifiste de la vallée d'Aspe) avait été condamné à un mois de prison ferme le 1er juin 1993 pour avoir manifesté contre l'arrachage de 200 arbres plantés par les opposants à la construction du tunnel du Somport (en vallée d'Aspe) et pour avoir arraché quelques mètres de clôture entourant le chantier. Il faut dire que le tribunal administratif de Pau avait annulé la déclaration d'utilité publique concernant les travaux du tunnel du Somport le 2 décembre 1992 mais le chantier continuait quand même à avancer. Eric Pététin a donc été condamné pour s'être opposé à la reprise **illégal**e (puisque interdite par une décision de justice) des travaux. Cette peine d'un mois de prison a été assortie, peu de temps après, de 13 mois supplémentaires par l'annulation du sursis de condamnations antérieures concernant toujours son opposition pacifiste à la construction du tunnel. Il a finalement été gracié le 20 août 1993 par le président François Mitterrand mais cette grâce n'est que partielle car si le porte-parole des opposants au tunnel du Somport est bien sorti de prison en août 1993, son casier judiciaire, lui, n'est pas effacé. Il n'a donc pas le droit de se réinscrire sur les listes électorales jusqu'en 2008! N'est-ce pas paradoxal lorsqu'on sait qu'à ce jour, aucune décision de justice n'a été prise contre les responsables du chantier qui ont ordonné la poursuite des travaux ignorant ainsi la décision du tribunal administratif de Pau? D'autre part, Eric Pététin que l'on prive de ses droits civiques a pourtant bien exercé sa responsabilité de citoyen en faisant connaître son opposition à un projet qui le concerne et qui concerne également l'avenir de la collectivité. Cette mesure a donc de quoi nous interpell^{er} quant à la liberté d'expression des protecteurs de la nature face aux aménageurs de tous poils...

Caroline ROUSSEAU

Superphénix : débranchez-le !

Le réacteur expérimental à neutrons rapides Superphénix (Creys-malville /Isère) appartient est une bavure technologique, dangereuse, inutile et coûteuse.

Inutile : Après une série invraisemblable d'accidents successifs, Superphénix arrêté depuis deux ans aura fonctionné au total, depuis son démarrage en 1986, 174 jours à pleine puissance.

Coûteuse : le coût de Superphénix (50 milliards de francs) pourrait être utilisé avec des résultats assurés dans les économies d'énergie et dans les énergies renouvelables.

Dangereuse : En 1987, il n'aura pas fallu moins de trois semaines pour déceler l'origine d'une fuite de 20 tonnes de Sodium, due à une avarie du barillet ! (Cet accident est supposé n'arriver qu'une fois tous les 10.000 ans). Et c'est sans parler des tonnes de plutonium (dont 5 kg suffisent à faire une bombe, et dont 1 millionième de gramme inhalé suffit à provoquer un cancer des poumons) et d'uranium qui transiteront à travers l'Europe grâce à ce charmant Joujou.

Malgré les 96,4 % d'avis défavorables au redémarrage de Superphénix, la commission d'enquête chargée du dossier a décidé de rendre un avis favorable au mois de septembre 1993. Est-ce une raison pour baisser les bras ? Bien au contraire, le gouvernement doit prendre sa décision vers le fin du mois de mai, et il est important de maintenir une pression constante jusqu'à cette date.

Déjà, au début du mois de décembre 93, Un appel parmi les milieux scientifiques a permis de mobiliser de nombreuses personnalités pour stopper le programme Superphénix. De même les pronucléaires se sont réunis et ont publié un rapport préconisant un redémarrage rapide sous couvert du Conseil Economique et Social. Enfin, un nouvel avis a été émis par le Collège de la prévention des risques technologiques en faveur des opposants puisque selon cet organisme «le dossier de l'enquête publique n'a pas fourni tous les éléments d'un débat». Le Collège conseille aussi au gouvernement d'annoncer clairement «le niveau de sûreté de la centrale de Creys-Malville et les mesures prévues pour l'assurer» avant toute décision de redémarrage. Cependant, après ces avertissements et conseils, le manque de transparence est flagrant. La situation est donc tendue puisqu'il est à craindre que sous la pression des technocrates du Ministère de l'Industrie, un décret soit publié autorisant les responsables de la centrale à lancer le redémarrage.

Il est impératif que le gouvernement puisse mesurer l'hostilité de la population au programme électro-nucléaire, et à Superphénix en particulier. C'est notamment le but de la marche des Européens contre Superphénix.

Cette marche est organisée du 9 Avril au 8 Mai entre Malville et Matignon à Paris. Le passage à Nogent-Sur-Seine le 26 Avril, jour anniversaire de Tchernobyl, et l'arrivée à Paris seront des étapes symboliques pour lesquelles la présence de chacun est importante. Cette marche passera en Picardie, dans le département de l'Oise

dimanche 1er mai, étape Savignies-Beauvais

lundi 2 mai, étape Creil - St Maximin

Pensez à venir soutenir cette grande marche sympa dont les répercussions médiatiques seront importantes !

Mais il vous est également possible d'envoyer la lettre pétition suivante aux Européens contre Superphénix, qui les remettra groupées au premier ministre le 8 mai 1994 :

Richard MONNEHAY
Christophe PORQUIER

LES EUROPEENS CONTRE
SUPERPHENIX 4 rue Bodin, 69001
LYON, tél : 78 28 29 22,



Vite dit !

La dernière mode des jardins consiste à acheter auprès de l'INRA des boîtes de dix millions d'unités de microscopiques vers nettoyeurs appelés «nématodes». Avec une telle boîte, vous pouvez vous attaquer aux ravageurs des jardins (surtout les coléoptères) sur 10 mètres carrés de votre jardin. Après les coccinelles, les chrysopes et les bourdons mis dans le commerce, ces petits vers, qui résistent très bien aux pesticides, détruisent les larves des ravageurs et quand le nettoyage est fini, ils meurent en enrichissant le sol de matière organique. Le mécanisme est simple mais terrifiant : le ver repère la proie, il pénètre dedans en prenant la forme d'une seringue sans causer le moindre mal à son hôte, puis, il produit un immuno-dépresseur qui empêche la larve de le rejeter et enfin une toxine qui la paralyse mortellement. Et bon appétit !



Le laser au service des musées pour restaurer les vieilles peaux et les plumages des collections d'animaux, c'est la nouvelle technique qui va permettre de nettoyer et dépolir de nombreuses galeries sans toucher les poils ni les plumes. Mais tout de même, quel travail !

Quand il ne s'agit pas de coups de fusils, ce sont entre autres les lignes électriques qui causent des dégâts parmi les rapaces.

Trois Grands Ducs viennent de trouver la mort sur des lignes haute tension dans le Haut-Doubs. Quatre couples seulement avaient été recensés dans cette région. Un bilan bien sombre pour l'année ou le Fonds d'Intervention pour les Rapaces (F.I.R.) fête ses vingt ans de combat.

Source : Terre Sauvage
Terre Sauvage Abonnements. Tél :
(1) 49 25 18 18 de 9h à 13h
ou en vente dans tous les kiosques.

En Picardie

Participez au repérage des ormes adultes dans le département de la Somme

Inventaire organisé par le CEMAGREF
Division Amélioration Génétique et Pépinières Forestières Domaines des Barres 45290 NOGENT-SUR-VERNISSON
avec la collaboration des organismes forestiers et des associations de protection de l'environnement

Les ormes sont victimes d'une grave maladie, due à un champignon et propagée par des insectes. Le CEMAGREF et l'INRA mènent actuellement des recherches pour conserver les ressources génétiques des populations locales d'ormes et sélectionner des individus éventuellement tolérants à la maladie.

Si vous connaissez un ou plusieurs ormes adultes (de plus de 15 cm de diamètre à 1,30 m), encore vigoureux, veuillez compléter cette fiche et l'adresser à l'Association PICARDIE-NATURE.

Les renseignements que vous fournirez permettront de dresser un inventaire des ressources actuelles et de prélever des boutures pour la constitution de plantations conservatoires.

Découpez ou recopiez la fiche ci-jointe et adressez-la à :

PICARDIE-NATURE
B.P. 835 - 80008 AMIENS Cedex 01

Merci pour votre coopération.

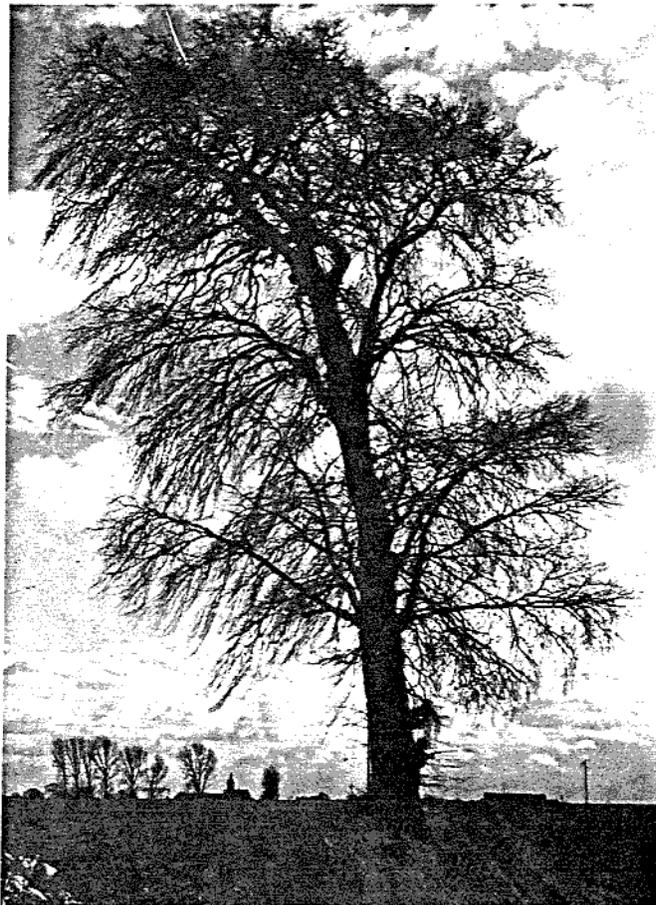


photo: Pierre SIDOR

Repérage des Ormes Adultes
département de la Somme

LOCALISATION du ou des ormes :

commune : _____

lieu-dit ou parcelle forestière ou adresse : _____

ENVIRONNEMENT :

jardin ou parc privé forêt ou bois

parc public pré

alignement en ville haie

bord de route

ETAT SANITAIRE :

Indiquez le nombre d'arbres adultes

sains ou peu dépérissants _____

dépérissants _____

DIAMETRE à 1,30 m :

15 à 30 cm _____

plus de 30 cm _____

VOTRE NOM ET VOTRE ADRESSE :

.....

.....

.....

PROPRIETAIRE OU PERSONNE A CONTACTER
EN CAS DE VISITE :

.....

.....

.....

La Vie de notre Association

Opération Busard 1993

Ce bilan est le quatrième publié dans notre revue. Il fait le point sur la saison 1993 pour cette opération qui vise, rappelons-le, à protéger les couvées de Busards gris lors des moissons. Les deux espèces concernées, les Busards cendrés et Saint-martin, nichent au sol, régulièrement dans les cultures (céréales, fourrages). Lors de la récolte, les jeunes sont rarement volants et sont tués par les machines. Afin d'éviter cette hécatombe pour des oiseaux de proie qui sont peu abondants, voire menacés de disparition, des membres de l'association se mobilisent. Ils suivent les couples et interviennent pour préserver les couvées (déplacement de nids, élevage en centre de soins...).

Organisation

Elle a été identique à celle mise en place au cours de la saison 92 :

- ☛ une réunion préparatoire, en début de saison dont les objectifs étaient de présenter les espèces concernées (identification, biologie...), l'opération (techniques d'observations, relations avec les agriculteurs...) et de déterminer les secteurs de chacun des surveillants,
 - ☛ travail d'observation et de repérage par les surveillants, qui étaient au nombre de 21, dans leurs secteurs respectifs,
 - ☛ la diffusion d'un fascicule présentant les Busards et l'opération,
 - ☛ une série de sorties collectives afin d'initier les néophytes,
- une réunion à caractère plutôt convivial de bilan afin de faire le point juste après la fin de la saison, et d'en tirer des enseignements pour la saison suivante,
- Cette année, nous avons essayé de faciliter la communication entre les «traqueurs» de Busards, en réalisant un annuaire avec les coordonnées de chacun.

Bilan

Prospection

21 secteurs ont été déterminés en début de saison mais seuls 19 ont fait l'objet de recherches. Ils représentent une superficie d'environ 2400 kilomètres carrés. Leur répartition est quasi-identique à celle de l'an dernier :

- ☛ dans un rayon de quarante kilomètres autour d'Amiens
- ☛ deux zones dans le Sud et le Nord-Ouest du département de la Somme
- ☛ une dans le Santerre
- ☛ un dans le Nord-Ouest de l'Oise.

La pression d'observation y a été très hétérogène. Nous avons reçu 26 fiches qui reprennent le travail d'environ 35 personnes. Au total, près de 445 sorties ont été effectuées, dont 259 points fixes (c'est à dire un point d'où l'on observe durant un temps plus ou moins long), 59 sorties à vélo, 54 à pied et 167 en voiture. 1100 heures ont été passées pour cette opération dont 970 à la recherche des Busards. 9000 km ont été parcourus en voiture.

Enfin, le travail n'a pas été facilité par les moissons qui ont débuté très tôt, fin juin, pour être stoppées rapidement à cause des conditions météorologiques et puis reprises la dernière décade de Juillet. Il est probable que les moissons précoces ont été fatales pour certaines couvées.

Espèces

- 26 couples de Busards Saint-Martin ont été repérés dont 15 couples ont été suivis. 11 étaient installés dans une friche ou coupe forestière et donc ne risquaient pas la fauche. Les 4 autres avaient élu domicile dans des céréales ; parmi eux, 3 ont été fauchés. Au total, c'est un minimum de 33 jeunes qui sont parvenus à l'envol.

- 4 couples de Busards cendrés ont été surveillés et deux autres n'ont pu être localisés. 3 couples ont donné 10 jeunes à l'envol. La quatrième couvée a échoué pour une cause inconnue. Ils étaient tous installés en culture.

- 4 paires de Busards des roseaux ont été repérés nichant en cultures. Au minimum, 11 jeunes ont pu s'envoler.

Elevage en Centre de Soins :

Le nombre de jeunes élevés au centre n'a pas été important : 4 cendrés et 2 Saint-Martin. Auxquels il faut rajouter 1 jeune Busard des roseaux, nourris pendant 15 jours en volière et réinjecté avec succès dans sa famille d'origine.

Conclusion

Au niveau du nombre de jeunes à l'envol, nous pouvons considérer le bilan comme positif, avec un effectif total de 43 soit 8 de plus qu'en 1992. Nous pouvons, hélas, constater une baisse du nombre de couples de Busards cendrés, espèce qui rappelons-le reste la plus menacée. 21 couples repérés en 1992, 6 cette saison. L'explication du nombre de couples observés est loin d'être évidente. Nous espérons qu'il s'agit d'un phénomène temporaire. Au cours de la saison 1994, un effort sera fait pour rechercher cette espèce.

Positive est également la mobilisation des bénévoles de l'association. 25 personnes se sont investies dans l'opération, soit 7 de plus que la saison précédente. Nous avons pu également constater un effort certain dans le rendu des observations, notamment par le renvoi des fiches remplies avec beaucoup de précisions.

Cette opération a atteint sa vitesse de croisière avec un nombre de participants d'environ une trentaine et une organisation qui fonctionne correctement. Ce succès tient à deux points principaux :

- il s'agit d'une action concrète de protection qui permet des contacts privilégiés avec ces superbes oiseaux de proie.
- nous avons essayé de créer une ambiance conviviale au sein de l'équipe. Il est vrai que nous n'avons pas eu à faire de gros efforts, le surveillant «Busards» étant par nature quelqu'un de sympathique, patient et surtout optimiste.

Nous tenons à remercier :

C. DANCOISNE*, C. HOSTEN*, J.P.FERRE*, B. CHEVALIER*, A. WILLIAM*, G. BLEIBEL, P. ET J. DOLPHIN*, G. DELOISON*, V. BAWEDIN*, F. GARCIA*, P. FAUCHILLE*, P. ROYER, H. KUREK*, J. ET P. MORONVALLE*, F. ET G. BAUDRY*, J.METR. MOMEGE*, M. SALAR*, M. BONNARD, S. CAROLUS*, Y. LECOMTE*, F. MIGNOTTE*, A. BEGUE, X. COMMECY*, L. BOCQUILLON*, B. COUVREUR*.

(* : responsables de secteur)

ainsi que C. et P. PEGUET qui ont assuré l'élevage des jeunes.

Laurent GAVORY

Bilan 1993 du Centre de soins

Le Centre de soins de Picardie Nature qui, rappelons-le, est affilié à l'Union Nationale des Centres de Sauvegarde de la faune sauvage (UNCS), a soigné 94 oiseaux sauvages en difficulté au cours de l'année 1993 notamment 16 Chouettes effraies, 10 Chouettes hulottes, 8 Guillemots de Troïl, 8 Faucons crécerelles, 7 Hérons cendrés, 6 Buses variables, 5 Eperviers d'Europe, 4 Hiboux moyens-ducs, 1 Autour des palombes et 1 Faucon hobereau.

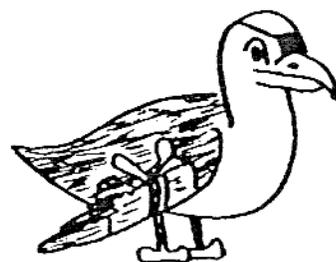
Les causes d'accueil ont été en premier lieu les collisions avec des voitures qui ont blessé 30 oiseaux dont 22 rapaces nocturnes, Chouettes hulottes, Chouettes effraies, Hiboux moyens-ducs et 5 Faucons crécerelles.

On a retrouvé du plomb de chasse dans le corps des 7 Hérons cendrés, de 3 Buses variables, de l'Autour des palombes, d'1 Epervier d'Europe, et d'1 Faucon crécerelle. Une Buse variable a eu la patte sectionnée par un piège à mâchoires. Seulement 2 jeunes Chouettes hulottes et 3 jeunes Chouettes effraies cette année.

Comme autres causes d'accueil on peut citer l'atterrissage dans la rue d'un Cygne tuberculé, 1 Chouette hulotte et 1 Faucon crécerelle tombés dans une cheminée dépourvue de grillage de protection (pensez-y à l'occasion), 1 Epervier d'Europe ayant heurté une vitre et un autre assommé par les employés d'un magasin (comme quoi les petites bêtes font parfois peur aux grosses), 32 oiseaux seulement ont été relâchés en parfaite condition, dont 6 Chouettes hulottes, 5 Guillemots de Troïl, 4 Chouettes effraies, 3 Hiboux moyens-ducs, 2 Eperviers d'Europe, 1 Héron cendré, 1 Buse variable, 1 Cygne tuberculé, 1 Milan noir, 1 Faucon crécerelle.

L'Autour des palombes et le Faucon hobereau ont été transférés dans d'autres centres UNCS.

Jean Marie THIERY



Centre de soins
22 54 14 40

Surveillance estivale de la colonie de Phoques de la Baie de Somme - été 1993

Du 5 Juillet au 30 Août, Picardie Nature a organisé sa quatrième surveillance estivale des Phoques veaux-marins de la Baie de Somme. La surveillance a 3 objectifs : contrôler les naissances, assurer la sécurité des jeunes Phoques et de leur mère, limiter et quantifier les dérangements.

Dix-huit personnes ont participé à l'opération, dont quinze étudiants venus pour des périodes de 3 semaines et répartis en 3 équipes (deux équipes terrestres et une équipe zodiac). Le groupe Phoques* a pris en charge la préparation de la surveillance et a organisé à l'arrivée de chaque nouvelle équipe une réunion à St Valéry pour préciser les objectifs et la stratégie de la mission. J'assurais l'encadrement des équipes sur le terrain.

Avant l'arrivée des surveillants, un suivi des femelles en gestation avait été mis en place (20 Juin-4 Juillet) et un jeune Phoque, «Corinne», était récupéré le 26 Juin. Parallèlement à la surveillance, un suivi scientifique de la colonie était assuré par Corinne di Trani, diplômée en Biologie Animale et en Eco-éthologie.

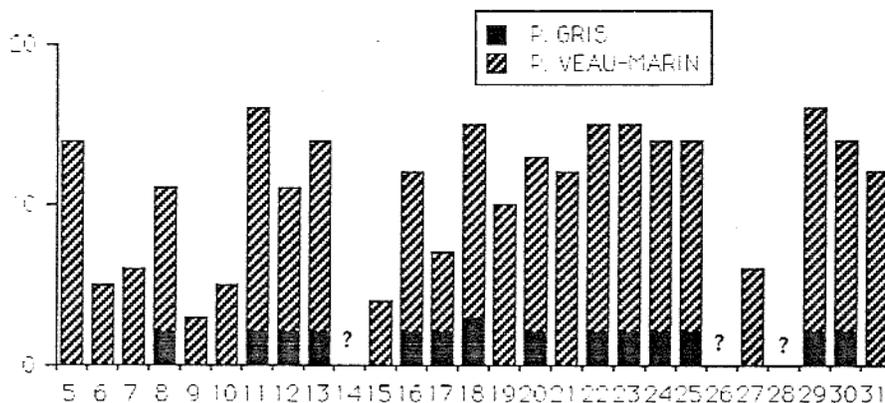
Les équipes ont totalisé 659 heures de terrain, ce qui représente en nombre d'heures cumulées par l'ensemble des surveillants plus de 1560 heures. 164 fiches de terrain ont été remplies. Tentons d'en dégager l'essentiel :

Les effectifs

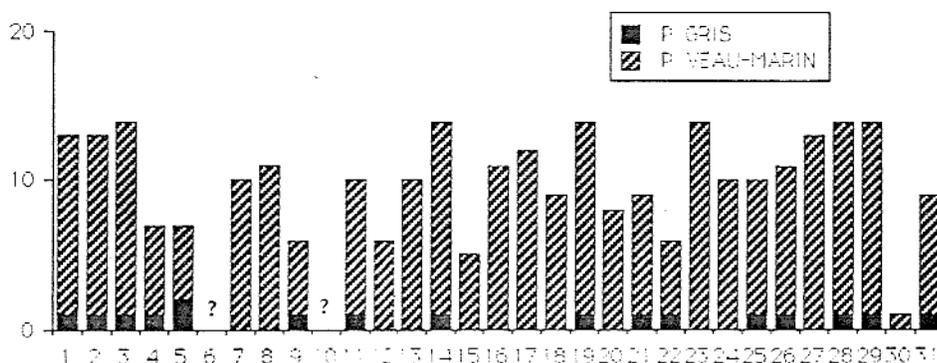
La présence de 10 Phoques minimum a été observée une fois sur deux. Le chiffre de 14 Phoques a été noté à 8 reprises de façon régulière au cours des 2 mois. On peut retenir ce chiffre de 14 Phoques (12 Veaux-marins et 2 Phoques gris) présents régulièrement cet été dans la Baie.



effectif maximum journalier en juillet



effectif maximum journalier en août

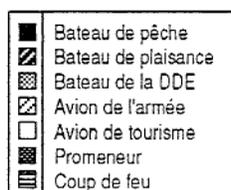
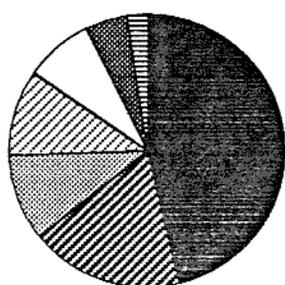


Les dérangements

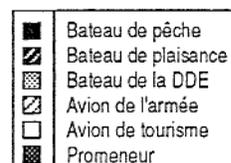
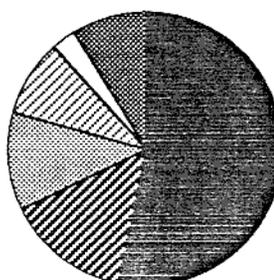
Des dérangements ont été observés à 39 reprises. Les 3/4 d'entre eux ont pour origine des bateaux. La nature et le nombre des dérangements restent semblables en Juillet en Août (Juillet : 20 dérangements dont 15 par les bateaux / Août : 19 dérangements dont 14 par bateaux). Par contre, si on examine la répartition géographique des dérangements, la zone sud de l'estuaire (zone du chenal de la Somme) totalise à elle seule 75 % des perturbations.

Deux autres facteurs semblent avoir contribué à la forte proportion de dérangements occasionnés par les bateaux : les conditions météorologiques qui n'ont pas favorisé la fréquentation des touristes, particulièrement en Juillet, d'où le faible nombre de ces dérangements constatés par voie terrestre (cavaliers, chars à voile...) ou par certains plaisanciers utilisant la voie maritime (kayaks, bateaux de plaisance échoués pour la nuit...), et la fréquentation de certains bancs de sable au Nord qui ont connu une baisse d'occupation au bénéfice de ceux situés à proximité du chenal de la Somme.

DERANGEMENTS CONSTATES



DERANGEMENTS ENTRAINANT LA MISE A L'EAU DES PHOQUES



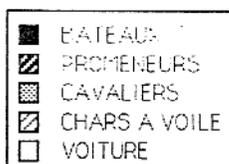
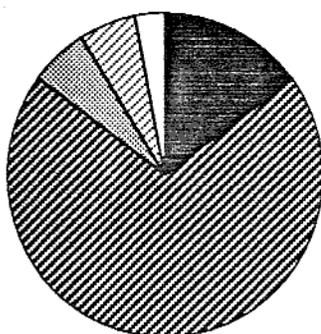
Les interventions

De nombreux dérangements ont été évités grâce à l'information diffusée au moyen de tracts, par les médias et par l'exposition tenue à St Valéry. A cela, il faut ajouter les contacts pris sur le terrain qui ont été nombreux et n'ont pas toujours été répertoriés. Néanmoins, nous pouvons établir un bilan partiel. 34 dérangements ont été évités et répertoriés. La prévention des dérangements par voie terrestre semble assez efficace dans les deux zones de la Baie (Zone nord, et zone sud, 29 dérangements évités). En revanche, par voie maritime (5 dérangements évités), la situation des reposoirs en berge du chenal où passent les bateaux rend la prévention d'un éventuel dérangement plus difficile. Il s'agit d'intervenir à bon escient : prévenir un dérangement par un bateau de pêche sans provoquer soi-même cette perturbation.

Au début de la surveillance, l'équipe zodiac a provoqué ainsi un certain nombre de dérangements en voulant se porter au devant de ces bateaux.

De plus, nous avons la volonté de ne pas entraver les activités des pêcheurs de la Baie. La marge de manoeuvre reste donc faible.

DERANGEMENTS EVITES



Les naissances

En 1992, pour la première fois, une naissance avait pu être observée et un jeune Phoque, «Greg», suivi jusqu'au sevrage (fin Août). Un autre jeune Phoque avait été retrouvé mort à proximité du Hourdel. En mai 93, sur 8 animaux observés, une femelle en gestation était identifiée par John de Boer (Pieterburen). Pour lui, la naissance devait se produire au début du mois d'Août. Le 11 Juillet, une femelle en gestation est repérée ; elle sera suivie jusqu'au 25 Juillet. Les 26, 27 et 28 Juillet, les conditions météorologiques difficiles nous font perdre sa trace. Le 29 Juillet, la femelle est à nouveau localisée, elle a un petit. Le 1er Août le contact est à nouveau perdu. Le jeune phoque est finalement récupéré le Août, sur la plage de Brighton. Baptisé «Rémi», il est âgé d'une semaine environ et pèse entre 10 et 12 kilos. Après avoir reçu les premiers soins, il va rejoindre «Corinne» à Pieterburen.

Deux naissances ont donc eu lieu cet été en Baie de Somme. Malheureusement, les deux bébés Phoques ont été séparés de leur mère et se sont échoués. Pourquoi ces séparations ? Nous ne disposons pas d'informations précises pour expliquer l'échouage de «Corinne». La récupération du Phoque étant survenue trop tôt n'a pas permis un suivi régulier de la femelle et de son petit. Pour «Rémi», nous optons pour l'hypothèse des dérangements humains (bateaux circulant à proximité du banc de sable où la mère et le petit avaient l'habitude de stationner les 31 Juillet et le 1er Août) relayés par un ou plusieurs facteurs naturels (vent fort au début du mois d'Août et coefficients de marée importants générant de forts courants). En cas de dérangement, la mère réagit rapidement et se met à l'eau. Le petit reste sur le banc de sable et se met à l'eau au tout dernier moment. Si la durée du dérangement est longue et si les conditions météorologiques sont défavorables ou si le dérangement intervient au moment où les courants de marée sont violents, la femelle risque de ne pas retrouver son petit.

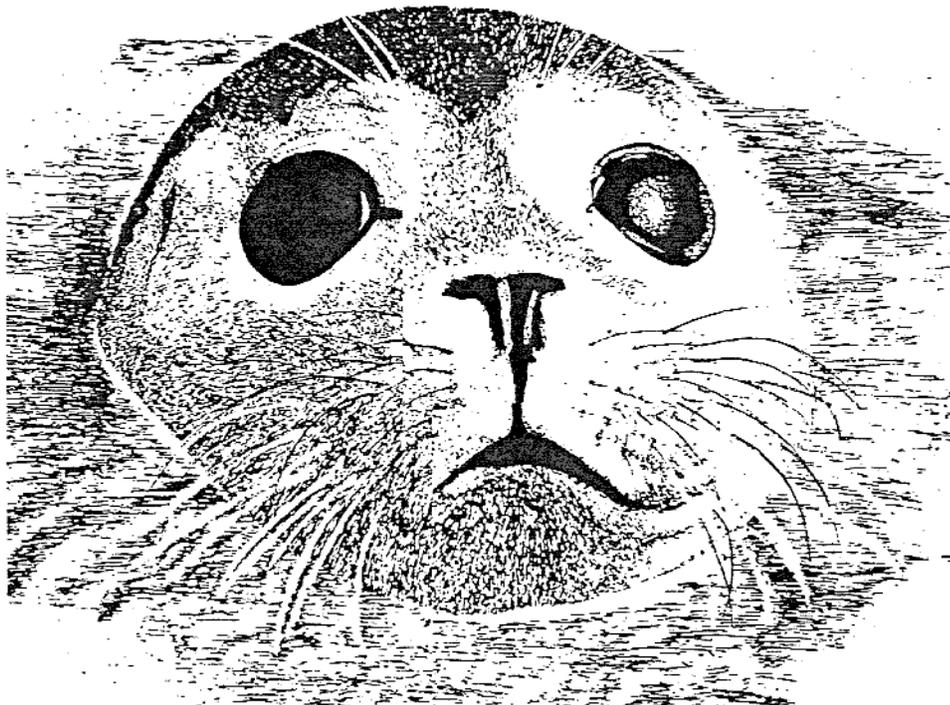
Deux autres phoques seront récupérés :

- le 28 Juillet, «Olivier», jeune Phoque Veau-marin récupéré sur la plage de Ste Cécile (Pas de Calais), après s'être pris à un hameçon de pêche.
- le 6 Septembre, «Jacoba», 2 ans, est récupéré au Hourdel amaigri et souffrant d'une irritation cutanée. Ce Phoque avait été relâché de Hollande en 1992.

La présence d'équipes sur le terrain a permis de récupérer rapidement ces jeunes Phoques, ce qui leur a sauvé la vie.

Bilan financier

Le coût de l'opération s'élève à 57000 F. Elle a pu être menée grâce à la participation financière de la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN), du Conseil Régional et de la Direction Régionale de la Jeunesse et des Sports.



Conclusion

Un important travail a encore été effectué au cours de ces deux mois, que ce soit sur le terrain ou pour sensibiliser les estivants (+ de 2600 personnes à la nouvelle exposition Phoques et aux diaporamas à St Valéry, une quinzaine de passages dans les médias).

Pour la deuxième année consécutive, des naissances ont été observées au sein de la colonie, mais de gros problèmes subsistent puisque sur un total de 4 naissances, seul 1 animal («Greg») a connu une croissance normale.

La présence de surveillants pendant l'été permet de limiter les dérangements avec une efficacité plus ou moins grande selon qu'il s'agit de dérangements terrestres ou maritimes. En 94, une stratégie à l'égard des bateaux devra être redéfinie. Des naissances peuvent se produire dès la fin du mois de Juin. En 94, un suivi des femelles en gestation sera à renouveler et devra commencer beaucoup plus tôt. Le suivi scientifique mené parallèlement à la surveillance devrait aider à une meilleure compréhension du comportement des Phoques de la Baie de Somme et contribuer à préserver leur tranquillité pendant la période estivale.

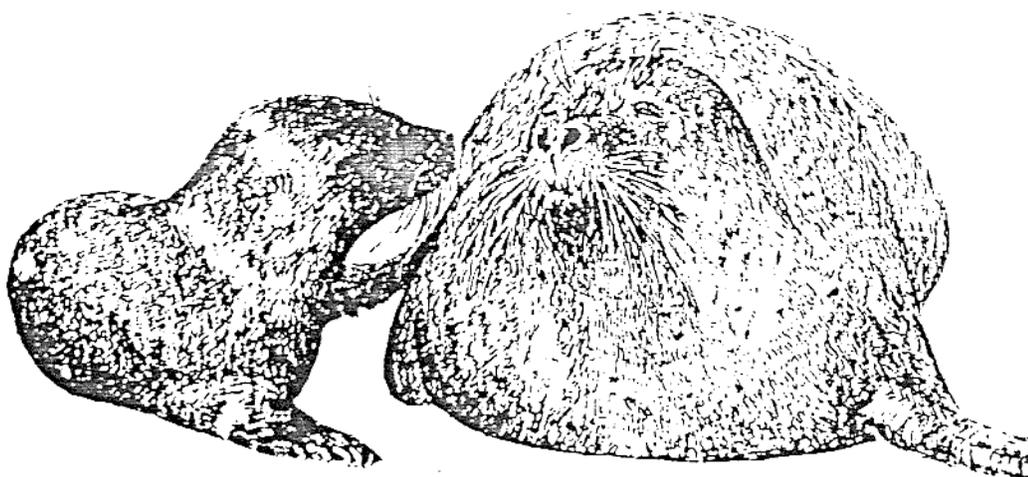
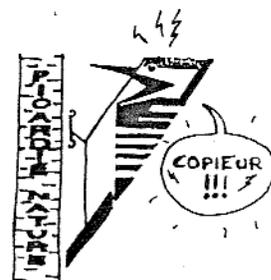
Remerciements :

aux surveillants bénévoles, à la Gendarmerie et aux Pêcheurs (pour leur compréhension et leur aide), aux maîtres nageurs du poste de secours de Brighton, à Philippe Caruette du Parc Ornithologique du Marquenterre, à Mme Estienne, MM. J.C. Pruvost, Olivier Denut et Guy Lallart pour leur participation lors de la récupération des jeunes Phoques et à tous ceux (Financeurs, Université de Picardie...) qui ont permis la réalisation de cette opération.

Alain WILLIAM

* Le groupe Phoques Picardie Nature : B. Chevalier, G. Deloison, M. et Mme. Dolphin, L. Gavory, C. Louvet, Ph. Thiéry, A. William.

Le rapport de la Surveillance Estivale de la Colonie de Phoques Veaux-marins en Baie de Somme, année 93, Alain William, Laurent Gavory, Philippe Thiéry (Janvier 1994) peut vous être envoyé contre 30 F de participation aux frais de copies et de port.



Bilan des ramassages d'oiseaux morts sur le littoral picard - saison 1992 - 1993

Au cours de cette saison, nous avons effectué 5 ramassages mensuels d'octobre à février, qui ont été complétés par un intermédiaire, effectué le 9 février par l'équipe médicale et les patients du CHS de Clermont de l'Oise. Pour ce qui est des motivations et de la méthodologie, nous renvoyons le lecteur à l'article paru dans le Picardie Nature n°8 : Synthèse des ramassages d'oiseaux morts 1991-1992 (B.CHEVALIER et L.GAVORY).

I - CONDITIONS DES RAMASSAGES

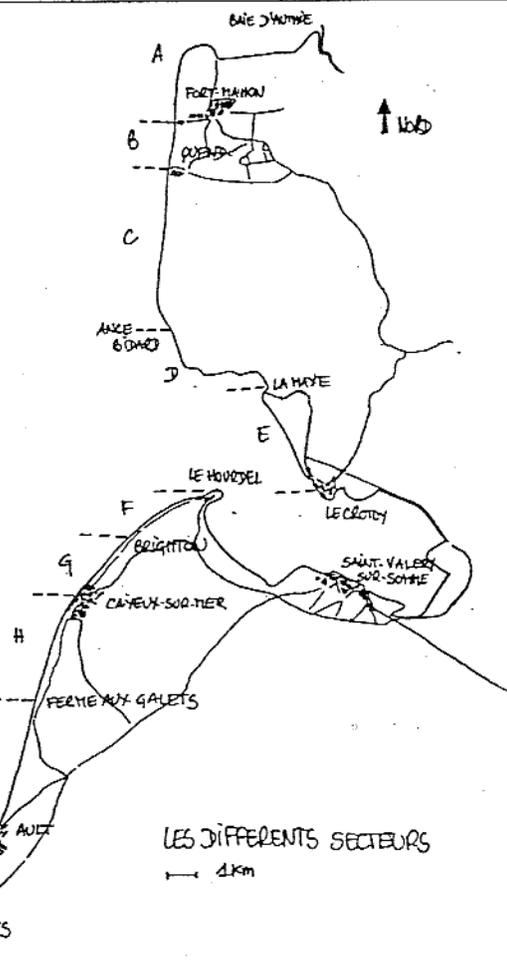
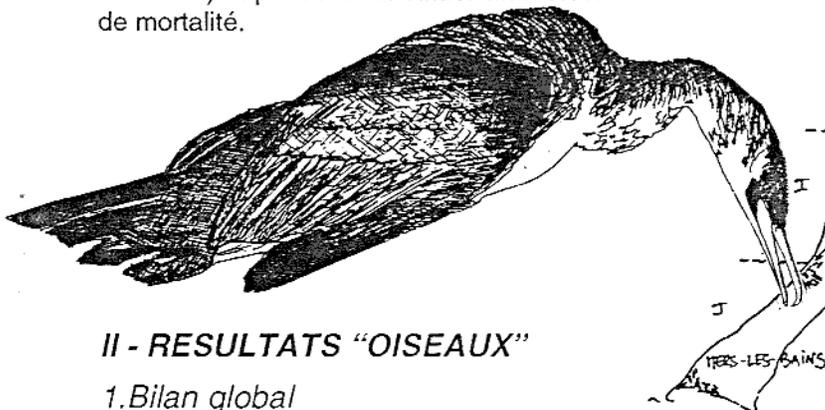
1. Participation, dates et secteurs ramassés.

Date	25-10-92	9-11-92	20-12-92	31-01-93	9-02-93	28-02-93
Nbre participants	14	37	34	69	16	29
Nbre secteurs pptés	4	8	7	9	2	9
Secteurs prospectés	FGHI	ABCEFGHI	ACDEFGH	BCDEFGHIJ	AB	ABCDEFGHI

Nous avons encore pu constater une bonne mobilisation des membres de l'association, puisqu'à l'exception de celui d'octobre, au cours de l'ensemble des ramassages, les principaux secteurs ont été visités. C'est un total de 199 journées qui ont été passées, pour un total d'environ 1194 heures et près de 755 kilomètres parcourus à pied.

2. Conditions météorologiques.

Nous avons rassemblé dans ce tableau les conditions météorologiques des 10 jours qui ont précédé le ramassage. Elles sont importantes car elles déterminent la détectabilité des oiseaux en particulier, sur le sable (vent fort ou glace qui recouvre les cadavres) et peuvent constituer un facteur de mortalité.



II - RESULTATS "OISEAUX"

1. Bilan global

L'abondance des oiseaux est estimée, non pas par le nombre total de cadavres collectés à chaque séance, mais par leur nombre moyen par secteur.

	25/10/92	29/11/92	20/12/92	31/01/93	9/02/93	28/02/93
Nbre d'oiseaux	14	28	42	243	11	108
Moyenne d'oiseaux ramassés par secteur	3,5	3,5	6	27	5,5	12

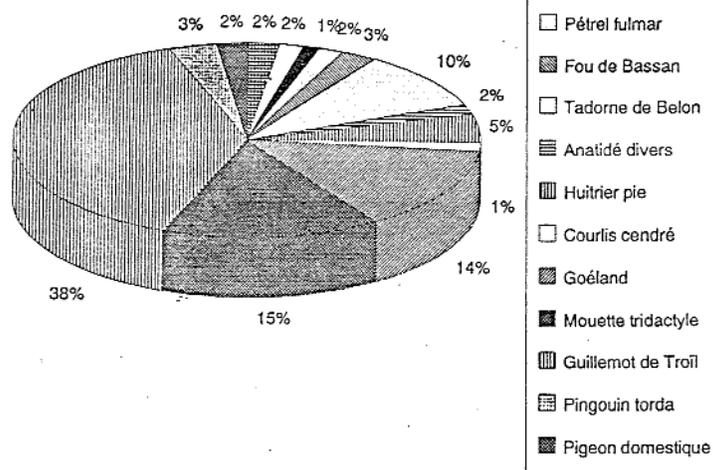
2. Bilan spécifique

Au cours des cinq ramassages, nous avons découvert 435 cadavres, auxquels il faut ajouter les 11 récupérés le 9/02/93, soit un total de 446.

Cela représente une centaine d'unités d'écart par rapport à la saison précédente mais avec un ramassage en plus. On constate également une répartition mensuelle différente : cette saison aura été marquée par une faible abondance des cadavres au cours des trois premiers ramassages (octobre, novembre, décembre). L'explication reste hypothétique : faible mortalité, recouvrement du cadavre par sable dû aux vents forts qui ont soufflé avant chaque ramassage... Les deux suivants ont permis de collecter près de 350 cadavres. Dans ce cas, l'explication est plus évidente : la présence d'hydrocarbure due probablement à un ou plusieurs pétroliers qui ont lavé leurs cuves en mer, pratique qui est bien entendu illégale.

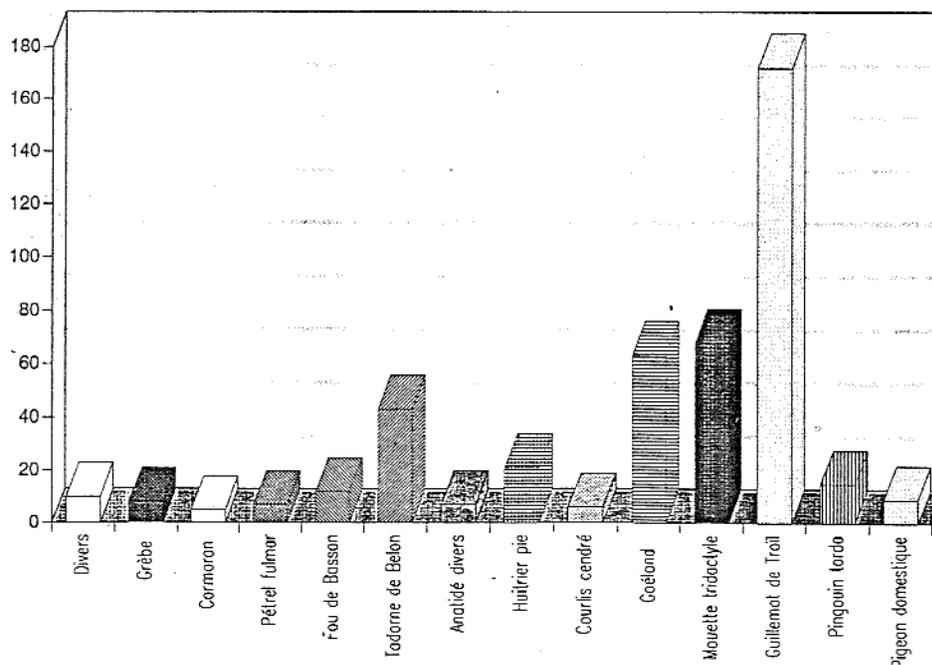
Du point de vue des espèces rencontrées, rien de particulier si ce n'est la présence du Cormoran huppé *Phalacrocorax aristotilis*, très rare sur le littoral picard, et de quelques espèces ramassées peu souvent : Grèbe castagneux, Grand Labbe, chevalier Combattant et Bécasse des bois.

Pourcentage d'oiseaux ramassés par espèces saison 1992-1993



Par rapport à la saison précédente, une nouvelle espèce apparaît : la Mouette tridactyle, et le Guillemot de Troil ravit la première place au Goéland argenté. Ces deux oiseaux sont les premières victimes des nappes d'hydrocarbures, ce qui explique leur abondance au cours de cette saison.

BILAN DES OISEAUX RAMASSES SAISON 92-93



III - RESULTATS "CAUSES DE MORTALITES"

1. Analyse

Au cours de cette saison, la cause de mortalité la plus importante a certainement été les hydrocarbures. Leurs effets se sont fait sentir les 31/01 et 28/02. Au total, 45 individus, surtout Guillemot de Troil, Pingouin torda et Mouette tridactyle présentaient des traces de pétrole. Ce chiffre peut sembler ridicule, si on le compare aux 350 individus trouvés lors de ces deux ramassages. En fait, nous avons eu affaire à deux substances différentes :

- du brut ou assimilé, noir gluant

- une substance huileuse, plus ou moins incolore, ressemblant à de la paraffine.

Ce produit a été quasi indétectable sur les oiseaux. Il est donc fort probable qu'à ces 45 individus il faille ajouter l'effectif d'espèces vivant plutôt au large (pélagique) que l'on trouve habituellement en abondance, lors des fortes tempêtes et surtout, suite à la présence de nappes. Il y aurait donc eu 200 individus morts à cause des hydrocarbures.

Nous avons également retrouvé des oiseaux protégés, tués par plomb de chasse : 12 sur un total de 72. Il s'agit de laridés (Goéland et Mouette) et fait surprenant et inquiétant, d'oiseaux exclusivement marins. Ils ont été certainement tirés de bateaux. Rappelons que la chasse en mer, en bateau à moteur est interdite (!!!!)

Concernant ce facteur chasse, les chiffres sont à prendre avec prudence. Ils doivent être relativisés par rapport au nombre d'oiseaux radiographiés. Il ne nous est pas possible de passer à la radio l'ensemble des cadavres. De plus, chez les cadavres trop vieux, il est difficile de détecter les plombs de chasse qui se logent surtout dans les chairs. Il est donc clair que les chiffres avancés sont largement sous estimés. Enfin, des cadavres têtes et pattes coupées, ont été découverts. Il se peut qu'il s'agisse d'oiseaux qui meurent noyés dans les filets de pêche. Les pêcheurs afin de les retirer des filets, leur coupent ces extrémités.



CONCLUSION

Pour conclure, nous caractérisons, cette saison 1992 - 1993 par quelques chiffres :

- bonne mobilisation des membres de l'association : 5 ramassages, 199 journées passées par personne, 1194 heures, 755 kilomètres à pied, en moyenne 8 secteurs visités sur 10.

- 446 cadavres ont été récupérés, dont 350 en janvier et février. Il s'agit, par ordre d'abondance de : Guillemot de Troil, Goéland argenté, Mouette tridactyle, Tadorne de Belon et Huitrier ; Pie signaler une espèce rare: le Cormoran huppé.

- 45 individus présentaient des traces de pétrole. Il est possible qu'une substance huileuse incolore du type paraffine ait provoqué la mort de 200 oiseaux. L'incertitude tient à la difficulté de détecter ce produit.

- 12 individus appartenant à des espèces protégées ont été tués par plomb de chasse.

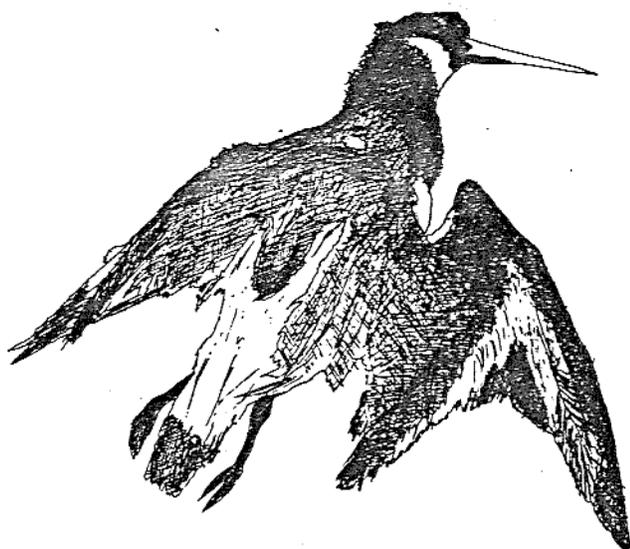
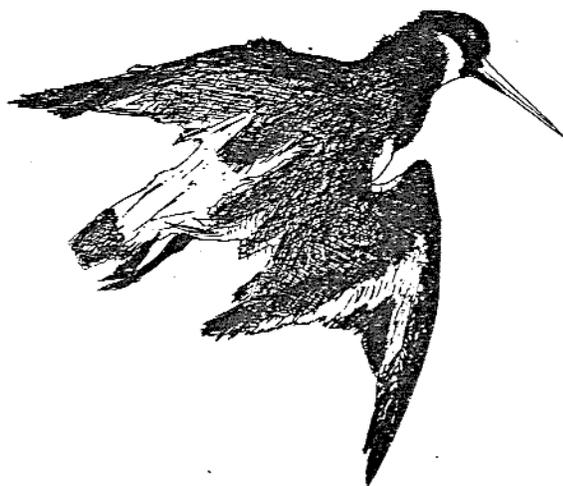
REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier l'ensemble des participants à ces 5 ramassages ainsi que J.M THIERY qui assure l'organisation pratique de cette activité.

BIBLIOGRAPHIE

CHEVALIER B. et GAVORY L. (1992) Synthèse des ramassages d'oiseaux morts sur le littoral - année 1991 - 1992 PICARDIE-NATURE N° 58.

B. CHEVALIER et L. GAVORY.



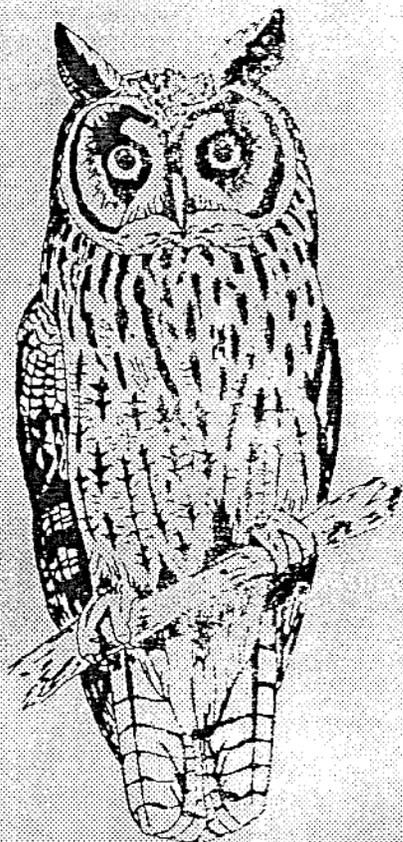
RECTIFICATIF Une erreur s'est glissée dans l'article «Protection de la colonie de Phoques Veaux-marins et destruction d'engins de guerre en Baie de Somme» du numéro 61. Dans la bibliographie il fallait lire «Laurent GAVORY, en collaboration avec Philippe THIERY et Philippe SPIROUX, Rapport sur la Population de Phoques Veaux-marins (*Phoca vitulina*) en Baie de Somme (1988)».

Avis de recherche

Nous recherchons des illustrateurs pour la revue Picardie-Nature.

A l'aide !

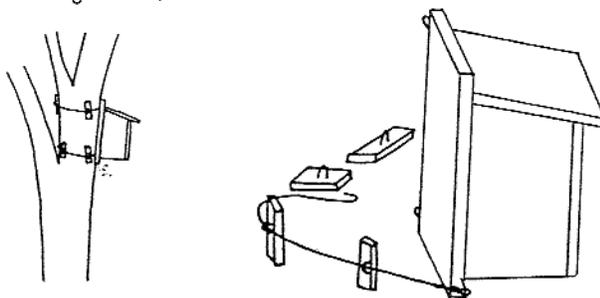
Nous avons un besoin urgent de pelotes de rejection de rapaces pour nos animations. Si vous connaissez un bois de conifères occupé par des hibous moyen-duc ou un clocher occupé par une chouette, allez récolter leurs pelotes en leur disant que c'est pour Picardie-Nature.



Opération nichoir

Picardie Nature a entrepris une grande opération «Un abri pour nos petits amis les oiseaux», cela avec le concours des enfants des écoles. Déjà deux d'entre elles ont acheté des nichoirs.

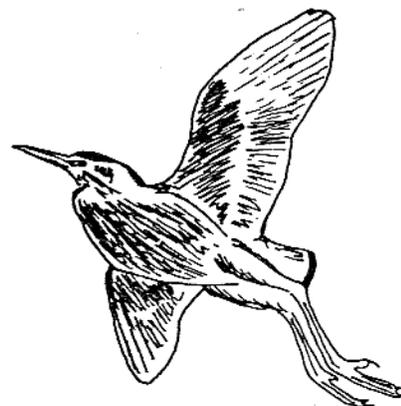
Ils seront posés par les élèves accompagnés par M. Baudry et M. Dupas responsables de cette opération. De nombreux conseils pour l'installation et le suivi des couvées seront donnés aux enfants. Nous espérons que beaucoup d'écoles suivront leur exemple ; cela permettra aux enfants de se sentir responsables de la naissance de petites boules de plumes qui deviendront de beaux oiseaux et les inciteront à les protéger et à les aimer. Le nichoir est vendu 45 F et la pose avec tous les conseils est gratuite. Pour tout renseignement, contacter Picardie Nature : 22 97 97 87



La course aux oiseaux

Inspirée du BIG DAY des ornithologues anglais, la Course aux Oiseaux est un jeu. Le but est de recenser le maximum d'espèces en un temps limité. Outre son aspect ludique, cette compétition a pour objectif de faire se rencontrer les ornithologues picards qui seront nombreux, nous l'espérons, à participer à cette manifestation. La date est fixée au jeudi 12 Mai 1994, toute la Picardie pourra être prospectée.

Les personnes intéressées peuvent écrire ou téléphoner à Picardie Nature pour recevoir le règlement et le bulletin d'inscription.



A Amiens

Enseignants, responsables d'animations en milieu rural,

Tous les mercredis après-midi, Picardie Nature vous propose de venir découvrir les différentes expositions dont elle dispose. Vous pouvez venir au local au 14, place Vogel à AMIENS de 14h00 à 18h00.

Les thèmes : «la colonie de Phoques de la Baie de Somme», «connaître et protéger l'oiseau», «les espèces menacées de Picardie»...

Les oiseaux n'ont pas de frontières

Les oiseaux d'eau, migrateurs transcontinentaux nichant pour la plupart dans les pays de l'Europe du Nord et passant la mauvaise saison plus au Sud survolent des milliers de kilomètres au dessus des terres. Là ils sont attendus par deux types de personnes : les amoureux de la nature qui prennent plaisir à voir ces oiseaux passer deux fois par an (à la remontée avant la nidification et au retour où les adultes et les jeunes de l'année sont visibles) et les chasseurs. Ces derniers prennent plaisir à les tuer.

Si l'on peut admettre que dans la mesure où cela ne met pas en danger l'espèce (et si l'on trouve qu'il n'y a rien de mieux à faire pour occuper ses loisirs) que quelques uns soient tués après la reproduction, la logique la plus élémentaire impose de respecter les futurs reproducteurs lorsqu'ils remontent vers leurs lieux de reproduction. Et pourtant, que d'efforts, d'énergie et de temps il a fallu aux défenseurs de la nature pour faire reconnaître cette évidence. L'administration départementale fixant les dates de clôtures de la chasse au gibier d'eau nous leur avons fourni l'abondante littérature ornithologique locale montrant les dates de migration; sur ces bases biologiques nous avons préconisé une fermeture de la chasse aux migrateurs au 31 Janvier. Elle n'en a tenu aucun compte autorisant le tir d'oiseaux au cours de leur migration pré-nuptiale! Les explications ne suffisant pas, nous avons déferé les articles préfectoraux devant les tribunaux et évidemment nous avons gagné. Mais il n'est pire sourd que celui qui ne veut entendre et chaque année les mêmes dates étaient imposées... pendant les migrations de printemps. Année après année il a fallu recommencer, rejustifier nos dires et année après année les tribunaux nous ont donné raison (mais trop tard pour les oiseaux!). Picardie Nature vous tient régulièrement informés dans ses colonnes de ces événements.

Excédé par ces recours à répétition, le tribunal administratif de Nantes (car un tel manège existe dans la plupart des départements de France) décide de saisir la Cour Européenne de Justice à Luxembourg.

Le 19 Janvier 1994, jugement était rendu. Contre le gouvernement français (le ministère de l'environnement soutient des dates contre nature et avait délégué ses fonctionnaires et avocats) et contre les chasseurs (et leurs avocats), les protecteurs de la nature (représentés par le Rassemblement des Opposants à la Chasse) ont logiquement réussi à convaincre les juges européens de la justesse et la véracité de leurs arguments.

Ainsi, la Cour Européenne de Justice confirme que la protection des espèces doit être complète pendant la migration (la théorie élaborée par le ministère selon laquelle il était possible d'abattre un certain % d'oiseaux migrants est reconnue non conforme à la législation en vigueur).

Un échelonnement des dates de clôture de la chasse au gibier d'eau (stratégie élaborée pour permettre la prolongation de la chasse tout le mois de Février) est elle aussi déclarée incompatible.

L'affaire semble donc close, ce que les naturalistes annonçaient depuis des années était confirmé et enfin on peut penser que les oiseaux vont pouvoir migrer tranquillement et se reproduire. La nature et les oiseaux avaient gagné.

Fin de l'histoire? Pas si sûr, restons vigilants. Monsieur BARNIER, Ministre de l'Environnement essaie actuellement de revitaliser un comité européen destiné à adapter et modifier les directives européennes de protection des oiseaux. (Adapter à quoi? Les impératifs biologiques faisant migrer les oiseaux ne changent pas) Et dans ce comité qui trouve-t-on comme seul et unique représentant français? L'Office National de la Chasse. Vigilance je vous disais.

Xavier COMMECY

L'HOMME ET L'ÉCOLOGIE

Le concept d'écologie, au cours de ce siècle, s'est modifié par rapport à son acception première, il s'est élargi et approfondi.

L'étude des milieux dans lesquels se développent toutes les formes de vie et celle des relations complexes qui les lient ont mis l'accent sur un fait essentiel: il n'y a pas de possibilité de vie sinon sous la dépendance du monde végétal. Ce dernier est unique par sa capacité à faire face, par l'intermédiaire de l'énergie solaire, aux besoins en substances organiques des animaux et des hommes. Il est, de plus, indispensable par son aptitude à régénérer l'atmosphère appauvrie en oxygène (cet élément intervient dans tous les processus vitaux).

Il est indispensable que l'homme étudie le monde qui l'entoure, non seulement sur un mode analytique (qui procède par voie d'analyse), mais aussi en tenant compte, dans sa synthèse, des interactions complexes qui caractérisent son écosystème (c'est à dire l'ensemble des organismes vivants dans une aire déterminée, ainsi que le milieu qui les héberge). Une forêt, un marécage, une hêtraie... sont, avec toutes leurs composantes, autant d'écosystèmes à l'équilibre biologique délicat: en les violant on produit le plus souvent une catastrophe.

Un écosystème est une collectivité dans laquelle le rapport entre les individus ne peut être que transitoire: certaines de ses composantes peuvent vivre des milliers d'années (arbres), d'autres tels que les micro-organismes enfouis dans le sol ne vivent que quelques heures voire quelques minutes...

Cependant, un écosystème a tendance à rester stable: une fois son point d'équilibre atteint, il ne change plus au cours des siècles... à moins que n'intervienne un facteur qui déplace l'équilibre.

Ainsi donc, bien des organismes qui le constituent sont en perpétuelle compétition. L'écosystème dans son ensemble fonctionne comme un tout unique.

En fait, l'homme fait lui-même partie de l'écosystème mondial et par conséquent, de l'équilibre naturel; ceci avec une population totale de plus en plus importante.

L'homme est donc un facteur écologique dominant, modificateur du milieu dans l'histoire de la vie.

Consciemment ou inconsciemment, il est en train de donner au monde qui l'entoure une nouvelle orientation.

Pierre DOLPHIN.

La Mésange à Longue-queue

(*Aegithalos caudatus*)

Par un bel après-midi ensoleillé et froid, les arbres semblent figés dans le silence hivernal. Soudain, plusieurs trilles retentissent, se rapprochent et bientôt apparaissent des minuscules fléchettes de plumes. La caravane des mésanges à longue queue chemine dans les rameaux.

Petites boules de plumes soyeuses teintées de rose et de noir, dont la queue démesurée ondule pendant les déplacements aériens, toujours en groupe, s'appelant sans cesse, comme si elles avaient peur de se perdre.

Chaque oiseau inspecte soigneusement les ramilles à la recherche d'araignées, d'insectes, en réalisant des acrobaties bien compliquées. Elles descendent souvent très bas dans les buissons et les broussailles, mais sautillent rarement à terre, car elles sont très arboricoles.

Rencontrer l'une d'elles solitaire est anormal. Toujours elle cherchera anxieusement à rejoindre une camarade, un groupe, pour échapper à la solitude.

L'activité et la sociabilité de ces oiselets, leur caractère doux et paisible, attirent souvent d'autres espèces aimant leur compagnie ; ainsi s'agrègent «les rondes».

Le soir elles se rassemblent sur une branche, se serrent les unes contre les autres pour se réchauffer, et par très grand froid se recouvrent même de leurs ailes.

Certaines années, des populations des pays nordiques descendent dans l'ouest de l'Europe, mais en général, la mésange à longue queue est erratique et ne s'éloigne jamais de plus de quelques kilomètres du lieu de nidification.

Elle commence à nicher très tôt, le mâle et la femelle s'affairent à construire un petit chef-d'oeuvre d'architecture, dans l'enfourchure d'un tronc ou d'une grosse branche, dans un buisson d'épineux touffu.

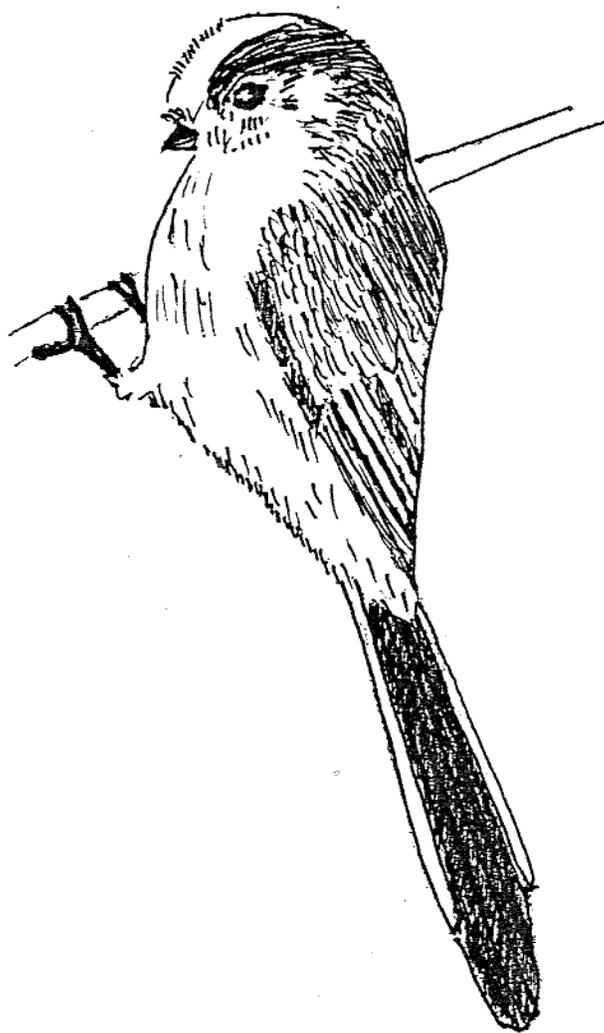
Au bout d'une vingtaine de jours, la structure ressemble à un gros oeuf couvert de lichens et de fragments d'écorce, percé dans sa partie supérieure d'un orifice circulaire latéral.

L'intérieur est rempli d'une quantité étonnante de plumes et de poils, on a compté dans un certain nid près de 2000 plumes et chacune a demandé un voyage.

Les petits sont nourris par les deux parents, mais aussi par les jeunes qui n'ont pas encore commencé à nicher (ce type de comportement est commun chez certains oiseaux tropicaux, il reste exceptionnel sous nos latitudes).

Au bout de 15 jours, la nichée s'envole et pour la petite famille commence le vagabondage.

Plumage : les deux sexes sont identiques : tête blanchâtre avec un sourcil noir, dos rose roussâtre coupé par une large bande noire au milieu, mue complète en Juillet / Août.
Longueur : 13 cm
Poids : 9 grammes
Longévité : 7 ans
Nidification : Mars à Mai
Nombre d'oeufs : 8 à 12 oeufs, 1 ponte annuelle, nidicole.



Josette DOLPHIN.

Bibliographie

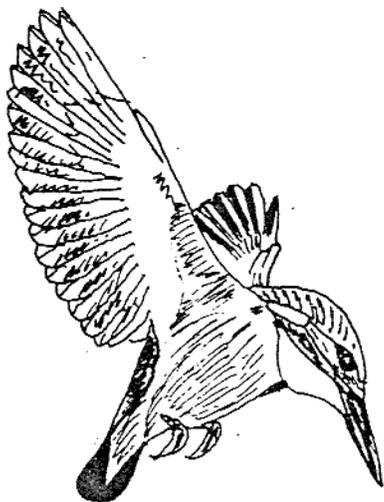
J.F. DEJONGHE : Oiseaux entre ciel et terre.

P. GEROUDET : Les passereaux d'Europe.

A. REILLE : La nature en France

Les légendes du Martin-Pêcheur (*Alcedo atthis*)

Depuis la nuit des temps, l'oiseau a toujours représenté pour l'Homme un rêve, un mystère et, selon son imagination, il devenu l'incarnation du bien ou du mal. Il a été redouté ou sacré. Voici quelques légendes que le martin-pêcheur a suscitées.



C'est de Grèce que nous vient l'émouvante histoire de Ceyx, roi de Tachis, fils de l'Etoile du soir, et de son aimée Alcyone, fille d'Eole, le roi du Vent.

Un jour, Ceyx décida de consulter l'oracle d'Apollon à Claros. Il décida, malgré les larmes de son épouse, de ne pas l'emmener avec lui ; il promit cependant de revenir bien vite. Alors que Ceyx et ses compagnons se trouvaient en haute mer, une violente tempête se leva. Le bateau chavira ; tout l'équipage fut jeté à la mer. La plupart se noyèrent, quelques-uns purent se sauver en s'agrippant à des morceaux de l'épave. Ceyx lutta désespérément en pensant à son épouse. Une lame très haute le submergea et il périt.

Alcyone, ignorante du drame, attendait patiemment le retour de son époux. Elle pria Junon de le ramener sain et sauf. Junon ne put supporter les prières et commanda à Iris, son messager, de se rendre à la Grotte du Sommeil et de révéler la vérité à Alcyone par le truchement d'un rêve.

Iris s'adressa au Sommeil en ces termes : « Sommeil paisible, repos des Hommes et des Dieux, envoie quelques rêves représentant des naufrages à Alcyone ». Le Sommeil chargea Morphée de la mission. Elle partit sans faire de bruit. Elle prit l'apparence de Ceyx et s'allongea dans le lit d'Alcyone.

« Pauvre femme ! reconnais-tu Ceyx, ou mon visage est-il changé ? Je suis l'ombre de ton époux mort ! ».

Alcyone se mit à gémir et à pleurer dans son sommeil.

Quand le jour parut, elle se rendit à la plage, là où son mari avait embarqué. Elle vit alors le corps de son époux flottant dans les eaux claires. Elle voulut à cet instant se jeter dans un précipice, mais brusquement elle fut emportée dans les airs. Par pitié, les dieux venaient de transformer Alcyone et Ceyx en oiseau.

Ils se mirent aussitôt à bâtir un nid flottant, au moyen d'arêtes de poisson. Eole calma les vents aussi longtemps que ce nid contenait des oeufs ou des jeunes. Ces journées calmes furent appelées : « Jour d'Alcyon ».

Pline l'Ancien déclare : « Pour permettre au Martin-pêcheur de pondre et d'élever tranquillement ses jeunes, la mer reste calme du 7ème jour avant le solstice d'hiver au 7ème jour après. »

Il est vrai, en effet, qu'en Italie méridionale et en Sicile, une période de grand calme s'installe après les furieuses tempêtes de la fin de l'Automne. Ce bienfait fut attribué aux étoiles et en particulier à la constellation des pléiades, constellation souvent citée dès qu'il s'agit de navigation.

On prétendait par ailleurs que le Martin-pêcheur avait le pouvoir de calmer une mer démontée.

Plutarque affirme que le Martin-pêcheur est le préféré des dieux ; son chant surpasse celui du Rossignol, son amour maternel est supérieur à celui de l'Hirondelle, son attirance pour l'Homme est plus grande que celle du Pigeon, et son art vaut celui des Abeilles.

Quel est l'animal dont les dieux prirent plus de soins ?

Souvenez-vous qu'à la ponte des oeufs, les dieux calment la mer.

Quoi d'étonnant que cet oiseau soit aimé des hommes, puisqu'il leur procure, chaque année, 15 jours de temps idéal pour la navigation ?



Autrefois tuer un Martin-pêcheur était un sacrilège.

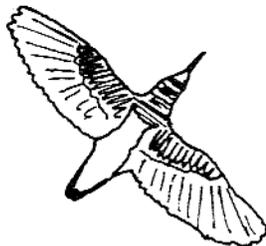
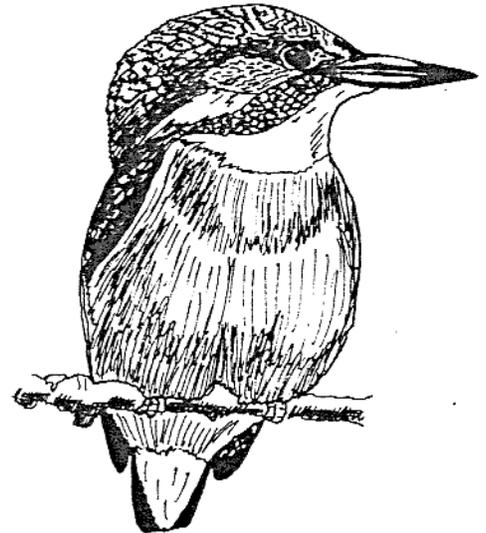
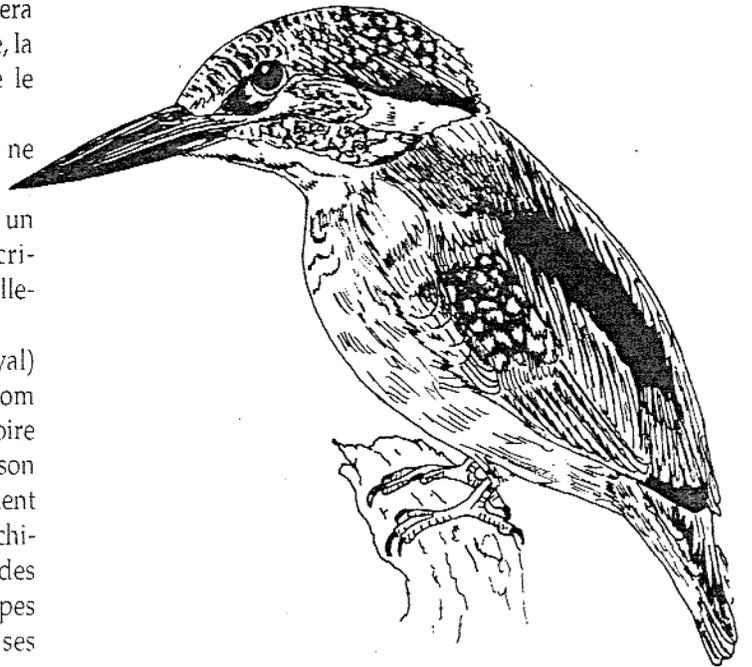
On raconte que la femelle se montre très amoureuse de son compagnon, non seulement à l'époque des noces, mais toute l'année durant. Jamais elle ne s'accouplera avec un autre mâle. Si le mâle devient vieux et malade, la femelle le nourrira, veillera sur lui, jamais elle ne le laissera seul. Elle en prendra soin jusqu'à sa mort.

A ce moment, l'amour reste si fort que la femelle ne s'alimente plus et en meurt à son tour.

Comme on l'a vu plus haut, on attribua à l'oiseau un chant merveilleux. En réalité, il s'agit d'un «cri-pépiement» assez bruyant. Ce cri lui vaut, en haut-allemand, le nom d'Issida, qui en est l'onomatopée.

Les anglais le nomment «Kingfisher» (pêcheur royal) et les flamands «ijsvogel» (l'oiseau de glace). Le nom français de Martin-pêcheur provient peut-être de l'histoire de Saint Martin de Tours, ainsi que le rapporte son disciple Sulpicius Séverus : «Au dessus de la Loire volaient des oiseaux qui attrapaient des poissons pour les déchiqueter. Martin leur interdit ce carnage et les bannit des rivages. Ces oiseaux se rassemblèrent alors et, en groupes compacts, volèrent vers les forêts. Seul trouva grâce à ses yeux le Martin-pêcheur à cause de son comportement et de sa merveilleuse beauté».

Une légende lorraine affirme que les belles couleurs de l'oiseau proviennent de l'époque du déluge. Noé chargea l'oiseau d'une reconnaissance. Lorsqu'il quitta l'arche, un vent violent l'obligea à monter très haut pour ne pas être submergé. Bientôt, il atteignit l'azur, d'un bleu si violent que ses plumes en prirent la couleur. Il était si haut qu'à un moment donné il vit, bien plus bas, le soleil monter. Curieux, il s'en approcha. Les plumes de son ventre faillirent en griller ! Pour ne pas brûler, il plongea dans la mer. De là les merveilleuses couleurs ocre et rouge de son ventre. Mais il eut bien du mal à retrouver l'arche (Noé avait décidé de la détruire, pour en faire des écuries, des étables et une maison). L'oiseau se mit à crier pour que Noé l'entendit mais jamais il ne retrouva l'arche, et aujourd'hui encore on le voit voler le long des rives et des cours d'eau dans l'espoir de la retrouver.



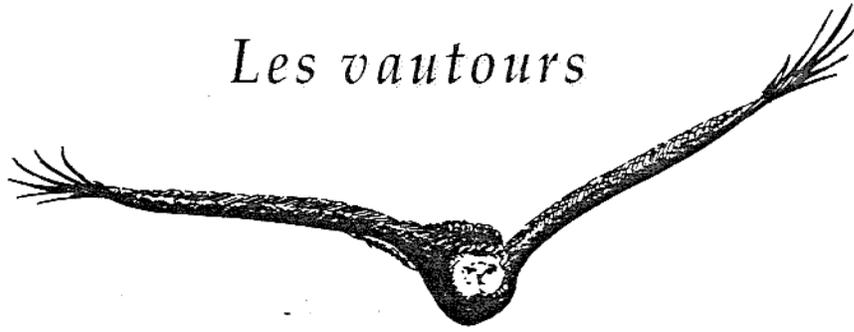
Que l'on croit à ces légendes ou pas, qu'importe, le principal, c'est de lui conserver ses milieux de vie pour que nous ayons encore longtemps le plaisir de le rencontrer au cours de nos promenades. Et si vous le voyez, il ne vous est pas interdit de rêver !

Josette DOLPHIN.

bibliographie :

-Johann Boussauw : Le Martin-Pêcheur
adapté du livre de H. De Meuleunaere

Les vautours

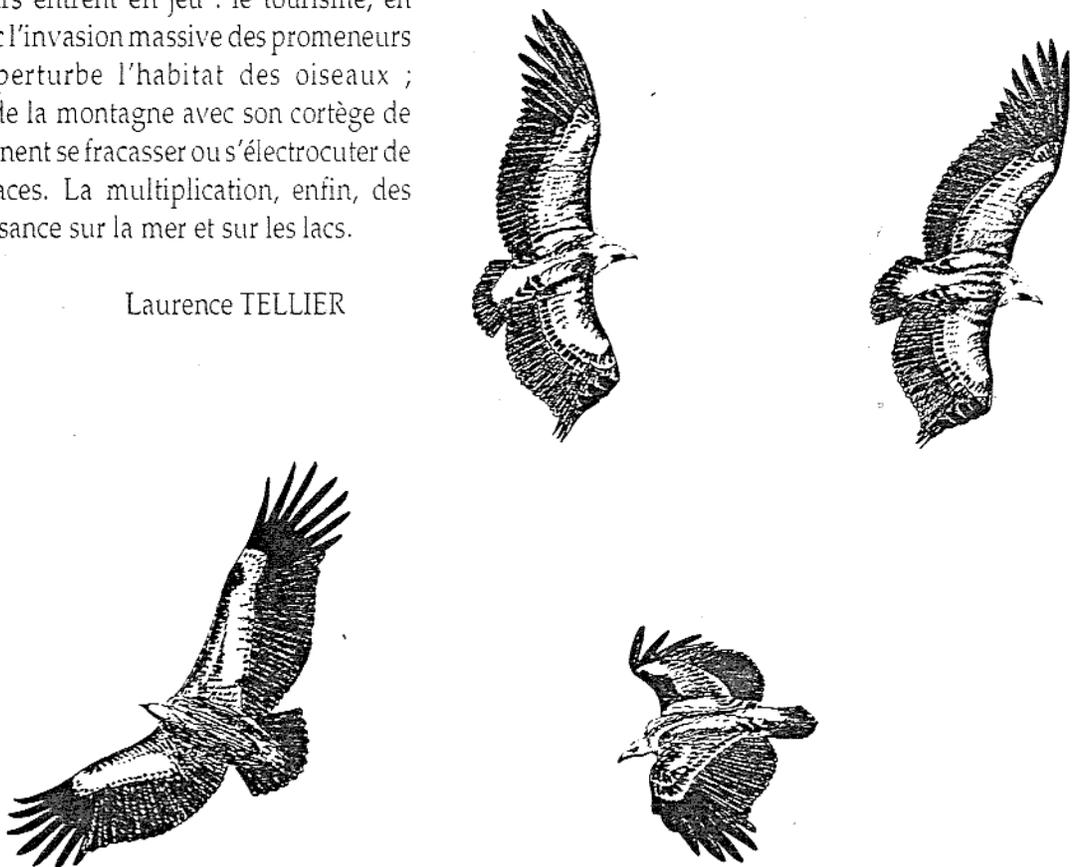


Les vautours, ces rapaces impressionnants, sont des plus inoffensifs puisque ce sont des charognards. Véritables fossoyeurs de la nature, leur bec puissant aux mandibules tranchantes leur permet de percer, couper, dépecer cuirs et chairs. Parmi eux, un oiseau unique en son genre, le Gypaète barbu. Autour d'une carcasse il se sert le dernier car ce qui l'intéresse, ce sont les os; et comme il est friand de la moëlle, il les emporte dans ses serres et les laisse tomber sur un rocher pour les briser. Il agit de même pour les tortues. Pendant des siècles, le Gypaète barbu des Alpes fut considéré comme un dragon malfaisant, et a été complètement exterminé. En France, on en rencontre encore quelques couples dans les Pyrénées et en Corse.

Jusqu'ici, ce sont les chasseurs qui ont été les ennemis les plus acharnés des rapaces. La législation met désormais les oiseaux à l'abri de leurs fusils. Les ennemis qu'ils ont à affronter aujourd'hui sont beaucoup plus insidieux et tout aussi dangereux. Les plus redoutables, ce sont les pesticides employés dans l'agriculture. Ils empoisonnent d'abord les insectes, puis les petits carnassiers et enfin les rapaces qui meurent ou deviennent stériles. Cette intoxication a causé le déclin, en Europe du faucon pèlerin, de l'aigle royal et de l'épervier. Le balbuzard, lui, est victime de la pollution des rivières.

D'autres facteurs entrent en jeu : le tourisme, en particulier, avec l'invasion massive des promeneurs en forêt qui perturbe l'habitat des oiseaux ; l'urbanisation de la montagne avec son cortège de pylones où viennent se fracasser ou s'électrocuter de nombreux rapaces. La multiplication, enfin, des bateaux de plaisance sur la mer et sur les lacs.

Laurence TELLIER



Les métiers de l'environnement

Qui sont les principaux employeurs des métiers verts..?

Comme annoncé dans le dernier numéro, il est intéressant de savoir, en plus des différentes filières professionnelles qui voient leur nombre de salariés augmenter, qui sont ces recruteurs dont le budget environnement est en hausse. Pour une estimation de 360 000 emplois on distingue 4 grands ensembles :

Les associations, relatives à l'environnement, rencontrent un problème financier qui limite les embauches. Sur 1250 associations agréées, seule une dizaine emploie plus de deux salariés ! En revanche elles ont beaucoup agi pour sensibiliser et alerter et continuent, malgré de lourdes charges, de s'investir. Donc, peu d'embauche pour ce secteur.

Les collectivités territoriales représentent 121 000 emplois surtout dans les communes, car leur rôle est de plus en plus fort du fait de la décentralisation des pouvoirs. Les secteurs sont le cadre de vie, les paysages, l'aménagement du territoire, la gestion des ressources...

Le secteur public compte 3000 emplois, dans le Ministère de l'Environnement par exemple, les agences para-publiques, Chambres d'agriculture, Instituts techniques agricoles... Ce sont les administrations d'état. Il y a même de nouvelles perspectives au niveau international : CEE, Nations-Unies...

Le secteur privé est l'employeur de 54 % des emplois liés à l'Environnement (34 % (95 000 emplois) pour les éco-entreprises et 20 % (56 000) pour les industries. On peut y différencier les industries, les bureaux d'études et de conseil, et les entreprises qui interviennent indirectement dans le marché de l'Environnement. Avec des secteurs très divers, les métiers possibles sont bien entendu très nombreux et différents.

Dans ce numéro nous nous concentrerons, après avoir abordé la gestion des ressources naturelles par le biais de l'aquaculture, sur la qualité de la vie. Ce secteur un peu particulier parmi les activités en matière d'Environnement consiste à concilier la vie moderne et l'Environnement ; tâche ô combien difficile, vu le rythme que nous avons adopté petit à petit. Pour pouvoir respecter notre Environnement, il faut qu'il soit mis en valeur et que le petit bout de verdure qui se trouve entre nos immeubles donne envie d'aller dans la nature. Le besoin de créer et entretenir des espaces verts dans les villes est donc depuis quelques temps en pleine expansion. Une ville propre, saine et agréable est une ville avec des parcs, des jardins, des arbres et de l'herbe. Il ne s'agit pas, heureusement, de recréer des milieux naturels, mais de réduire le contraste entre les bâtiments et la nature environnante. L'un des secteurs de l'amélioration du cadre de vie est particulièrement en hausse, c'est pourquoi nous nous y plongeons immédiatement :

Le Paysagisme

En France, les paysagistes sont submergés de travail. Les entreprises, les quartiers, les communes, les organismes divers soignent leur aspect. Voyez-vous le nombre de ronds points fleuris ou plantés qui ont «poussé» (c'est le cas de le dire !) un peu partout ? On se vante ici et là d'être un village fleuri, d'avoir les trottoirs les plus «verts» du coin... C'est presque une bataille et le plus propre sera le vainqueur. Tout ces travaux sont du ressort des paysagistes et comme pour tout métier, il existe une hiérarchie :

Le technicien paysagiste se recrute à un niveau BAC +2. Son employeur est une entreprise paysagiste ou une municipalité. Il est présent sur les chantiers, et crée les espaces verts en collaboration avec le paysagiste. Il doit avoir le goût du plein air et de l'organisation car il travaille surtout sur le terrain et dirige une équipe de techniciens adjoints (BTS Horticole) ou d'ouvriers (CAPA ou BTA). L'adjoint technique conçoit et réalise les espaces verts et les ouvriers plantent et entretiennent les végétaux.



L'entrepreneur paysagiste est un patron. Son entreprise paysagiste gère la réalisation d'un espace vert du projet sur papier au chantier et à l'entretien de la création. Il peut travailler pour différentes personnes (communes, entreprises, particuliers...). Le niveau de recrutement est à BAC +2 à BAC +5 ou par formation continue. Mais comme tout chef d'entreprise, cela dépend énormément de ses ambitions et motivations.

Le dessinateur paysagiste est quant à lui employé par des collectivités et des bureaux d'études. Il s'agit de créer et d'harmoniser les projets d'espaces verts (sur le papier bien sûr !). Il doit donc avoir bon goût, un sens de l'esthétique et connaître le vocabulaire, les techniques et les attentes des clients. Ces derniers se décideront sur ses plans, son rôle est donc fondamental. Niveau BAC +2 à BAC +6 selon son coup de crayon...

Le paysagiste est le niveau le plus élevé. Il gère l'ensemble des projets et assure le bon déroulement des opérations ; pour cela il doit parfaitement connaître les exigences du terrain, les propriétés des matériaux, les techniques... Il permet à de grands ensembles de ne pas trop « déchirer » un paysage. Ses employeurs sont les collectivités, mais il peut travailler en libéral ou en bureau d'études. Il lui faut posséder un BAC +6 (car il peut être Diplômé Par Le Gouvernement (DPLG) ou ingénieur des techniques du paysage.

informations auprès :

- de l'Union Nationale des Entrepreneurs du Paysage, 10 rue St Marc, 75002 Paris, tél : (1) 42 33 18 82
- de la Fédération Française des Paysages, 4 rue Hardy, 78000 Versailles, tél : (1) 30 21 47 45
- Association pour l'Art des Paysages et des Jardins, 34 Bd Richard, 13012 Marseille.

Dans la liste (non exhaustive) des différents types de formations présentée page suivante, on remarque une forte relation avec les métiers horticoles. Il s'agit assez souvent de formations en horticulture avec spécialisation ou option paysagisme, entretien des espaces verts, aménagement...

◇ **Paysagiste :**

- DEA Jardins, Paysages, Territoires : Histoire du Paysage comme entité géographique et forme du jugement, avec EHESS : Ecole d'Architecture de Paris la Villette (EAPLV), 144, rue de Flandres, 75019 PARIS.
- Diplôme d'Etat Architecte Paysagiste, paysagiste qui tient particulièrement compte de l'architecture, diplômé par le gouvernement : 3 ans après un BAC+2, Université BORDEAUX I, 351 chemin de la Libération, 33405 TALENCE CEDEX.
- Diplôme d'Etat de Paysagiste DPLG, Sciences et Techniques du Paysage, 4 ans après un BAC+2, Ecole Nationale Supérieure du Paysage (ENSP), 6 bis rue Hardy, 78000 VERSAILLES.

◇ **Dessinateur Paysagiste :**

- Diplôme d'Etat d'Architecture des Jardins, conception de paysages grâce à des connaissances techniques et graphiques, 4 ans d'études après un BAC, Ecole Supérieure d'Architecture des Jardins (ESAJ), 2 rue des Quatre Fils, 75003 PARIS.

◇ **Entrepreneur Paysagiste :**

- Diplôme d'Etat d'Entrepreneur paysagiste, ENSP de VERSAILLES, adresse ci-dessus.
- Ingénieur des techniques horticoles, BAC+5, Ecole Nationale d'Ingénieurs des Travaux Agricoles et Horticoles (ENITAH), 2 rue le Nôtre, 49045 ANGERS CEDEX.

- BTS d'Horticulture dont architecture des jardins et des paysages, Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole, B.P. 3627, 49036 ANGERS CEDEX.
- BTSA d'Horticulture, enseignement général, débouché : Jardinier horticole, Chef de culture, Technicien ou Entrepreneur paysagiste, Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole, route de Franscescas, 47600 NERAC + Ecole d'Horticulture et de Paysage, Roville aux Chênes, 88700 RAMBERVILLERS + Ecole d'Horticulture Saint-Ilan, SAINT-ILAN, B.P. 14, 22360 LANGUEUX + Centre d'enseignement de formation professionnelle horticole, Brécy, 14480 CREULLY + CFPP Horticole, 66 rue de la Mouillière, 45072 ORLEANS CEDEX 2 + LAHP, rue Ursuya, B.P. 11, 64240 HASPARREN + Lycée Agricole (LA), route de Cintre, B.P. 25, 35650 LE RHEU + LA, même adresse que le CFPPA d'ANGERS + Institut Horticole et Agricole, Genech, 59242 TEMPLEUVE + Lycée d'Horticulture, 16 rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL.
- BEPA, Diplôme d'Horticulture option culture pérenne et pépinières, LEPH, ruelle aux loups, 52500 FAYL BILLOT.

◇ *Technicien Paysagiste :*

- BTA ou BTSA, Diplôme d'aménagement paysager d'intérieur et d'extérieur, MFREO, Chamont d'Eyzin Pinet, 38780 PONT EVEQUE.
- BTSA d'Horticulture, enseignement général, débouché : Jardinier horticole, Chef de culture, Technicien ou Entrepreneur paysagiste, Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole, route de Franscescas, 47600 NERAC + Ecole d'Horticulture et de Paysage, Roville aux Chênes, 88700 RAMBERVILLERS + Ecole d'Horticulture Saint-Ilan, SAINT-ILAN, B.P. 14, 22360 LANGUEUX + Centre d'enseignement de formation professionnelle horticole, Brécy, 14480 CREULLY + CFPP Horticole, 66 rue de la Mouillière, 45072 ORLEANS CEDEX 2 + LAHP, rue Ursuya, B.P. 11, 64240 HASPARREN + Lycée Agricole (LA), route de Cintre, B.P. 25, 35650 LE RHEU + LA, même adresse que le CFPPA d'ANGERS + Institut Horticole et Agricole, Genech, 59242 TEMPLEUVE + Lycée d'Horticulture, 16 rue Paul Doumer, 93100 MONTREUIL.
- BTS d'Horticulture avec architecture des jardins et paysages, CFPPA d'ANGERS, adresse ci-dessus.
- BTSA d'Horticulture, option jardin et espaces verts, Lycées Agricoles dans d'autres départements : Dept 24, 38, 49, 50, 52, 59, 64, 67, 69, 75, 93, 95. Se renseigner dans les Centres d'Orientation ou ONISEP de ces départements et les rectorats des régions concernées, ou aux adresses données plus haut.

◇ *Agent d'entretien des espaces verts :*

- BPA d'Horticulture, Ecole d'Horticulture Saint-Ilan, SAINT-ILAN, B.P. 14, 22360 LANGUEUX + CFPPA, route de Franscescas, 47600 NERAC + CFPPA, annexe au LA, 73290 LA MOTTE SERVOL.
- BPA d'Horticulture, option jardins et espaces verts, CFPPA, carrefour du Lycée Agricole, 83408 HYERES CEDEX + CFAA, dom. Sansalle RN 19, 77170 BRIE COMPTE ROBERT + CFPPA, 458 rue Motte Julien B.P. 730, 59507 DOUAI CEDEX.
- CAPA Travaux paysagers, durée 3 ans, CFA, Thesa RN 14, 66200 ELNE.
- CAPA Jardins espaces verts, CFPPA, Lycée Professionnel, 08090 CHARLEVILLE MEZIERES.
- CAPA d'Horticulture, option jardins et espaces verts, travail d'employé horticole, LPH, 1 av. de Chateaudun, 41000 BLOIS + CFPP Horticole, 66 rue de la Mouillière, 45072 ORLEANS CEDEX 2.
- CAPA employé horticole, jardins ou paysages, LAP, 25 Le courreau, B.P. 15, 26100 ROMANS SUR ISERE + LAP, 26130 ST-PAUL-TROIS-CHATEAUX + Ecole d'Horticulture Saint-Ilan, adresse ci-dessus + CFAA, Av. du Moulin à vent, B.P. 9, 37230 FONDETTES + CPFPH, 34 chemin du Ponceau, 44300 NANTES + LEPA, Domaine des chevaliers, 86540 THURE + Ecole d'Horticulture et de Paysage, adresse ci-dessus + LEPA, 95 rue de Turennes, 91300 VALDOIE + Ecole d'Horticulture St Philippe, 1 rue du Père Brottier, 92190 MEUDON.
- CAPA Entretien et aménagement d'espaces verts, LPA, Armand Fallières, 47600 NERAC.
- BEPA Aménagement de l'espace, jardins et espaces verts, LA de BRIE-COMTE-ROBERT, adresse ci-dessus.
- BEPA Entretien de l'espace rural, LA, ESAT de Giel, 61210 GIEL-COURTEILLE.
- BTA ou BTSA, Diplôme d'aménagement paysager d'intérieur et d'extérieur, MFREO, Chamont d'Eyzin Pinet, 38780 PONT EVEQUE.
- BTSA Adjoint technique paysagiste, diplôme d'horticulture, option production végétale, LA, Le Grand Montmarin, B.P. 363, 70014 VESOUL.
- Formation continue pour être Ouvrier qualifié en Aménagement et espaces verts, Centre de Formation pour Adultes, 5 route Nationale, 91510 LARDY.
- employé horticole, adjoint technique, agent d'entretien des espaces verts...formations dispensées par de nombreux Lycées Agricoles dans les départements suivants : 03, 12, 13, 14, 22, 24, 26, 29, 30, 38, 44, 45, 49, 50, 52, 56, 58, 59, 64, 67, 69, 74, 75, 77, 78, 79, 81, 84, 88, 90, 91, 93, 95, 97. Se renseigner auprès des adresses données avant la liste des formations.

abréviations utilisées :

BPA : Brevet Professionnel Agricole

CAPA : Certificat d'Aptitude Professionnelle Agricole

BEPA : Brevet d'Etudes Professionnelles Agricoles

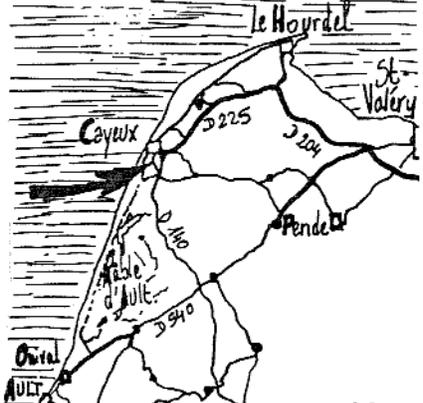
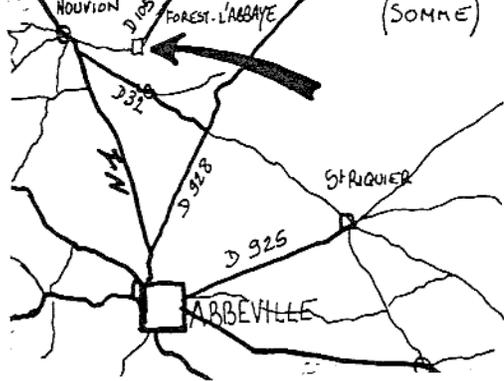
BTSA : Brevet de Technicien Supérieur Agricole

DEA : Diplôme d'Etudes Approfondies

Toutes ces informations ont pour source un guide des Métiers de l'Environnement, de Michel MABIT, Editions Opéra

Richard Monnehay

au Calendrier

<p>mardi 22 mars</p>	<p>Réunion de préparation de l'opération "Busards" 1994</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☛ Rendez-vous à 20h30 à la salle polyvalente de l'île aux fagots (43 chemin du Halage) à Amiens. ☛ Les personnes intéressées par les actions de protection des nids de busards que Picardie-Nature organise depuis plusieurs années sont invitées à prendre part à cette réunion.
<p>dimanche 27 mars</p>	<p>Sortie d'observation des oiseaux dans les bas-champs du Hâble d'Ault</p>	 <ul style="list-style-type: none"> ☛ Rendez-vous à 8h15 au siège de l'association ou à 9h45 sur le parking au pied de l'amer (balise) situé à l'extrémité sud de l'esplanade de CAYEUX-SUR-MER ☛ durée : la journée ☛ repas tiré du sac
<p>samedi 2 avril</p>	<p>Assemblée Générale Annuelle de Picardie-Nature</p>	<ul style="list-style-type: none"> ☛ de 14h00 à 17h00, salle Dewailly à Amiens. ☛ reprenez dès à présent cette date, votre présence est vivement souhaitée.
<p>dimanche 3 avril</p>	<p>Sortie d'observation des oiseaux en forêt de Crécy</p>	 <ul style="list-style-type: none"> ☛ Rendez-vous à 8h15 au siège de l'association ou à 9h45 sur la plage de l'église de FOREST-L'ABBAYE (20 km au nord d'Abbeville). ☛ durée : la journée ☛ repas tiré du sac
<p>dimanche 10 avril</p>	<p>Ballade à vélo en vallée des Evoissons</p>	 <ul style="list-style-type: none"> ☛ Départ à 9h30, parking de la Mairie de CONTY (20 km au sud-ouest d'Amiens). ☛ Trajet : environ 50 km ☛ durée : la journée ☛ repas : pique-nique au bord de l'eau le midi

REMARQUES :

.Pour les sorties sur le terrain : il est préférable de se munir de bottes et de vêtements de pluie.

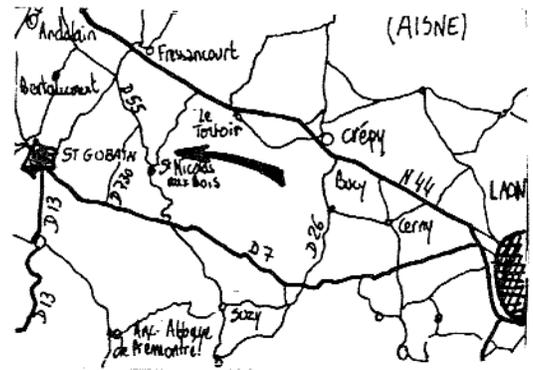
.Pour les sorties d'initiation à l'ornithologie, notre association met à votre disposition des paires de jumelles.

.Parfois un rendez-vous est fixé au siège de Picardie-Nature, celui-ci n'est nullement obligatoire, il est fixé simplement pour permettre aux habitants d'Amiens et des environs de se regrouper dans les véhicules, l'attente à ce rendez-vous n'excède pas 15 minutes.

dimanche
24
avril

*Sortie d'observation
des oiseaux en forêt
de St Gobain (Aisne)*

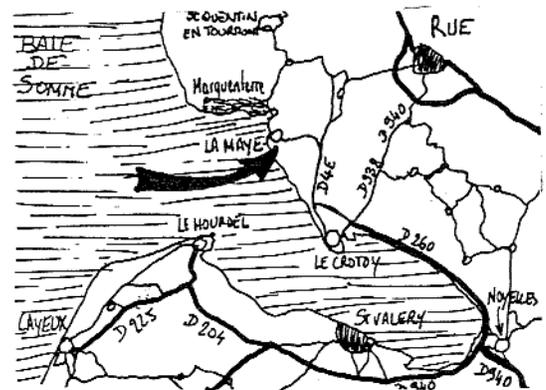
- ☛ Rendez-vous à 8h00 au siège de l'association ou à 10h00 devant l'abbaye du Tortoir à St NICOLAS.
- ☛ Durée : la journée
- ☛ repas tiré du sac



dimanche
8
mai

*Sortie d'observation
des oiseaux en réserve
maritime de
baie de Somme*

- ☛ Rendez-vous à 8h15 au siège de l'association ou à 9h45 sur le parking de La Maye (2 km au nord du Crotoy)
- ☛ Durée : la journée
- ☛ repas tiré du sac



dimanche
22
mai

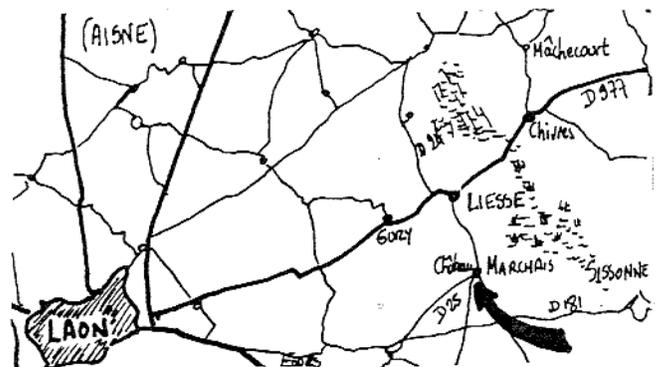
*Sortie d'observation
des bas-champs
du Hâble d'Ault et
des falaises*

- ☛ Rendez-vous à 8h15 au siège de l'association ou à 9h45 à l'extrémité sud de l'esplanade de CAYEUX-SUR-MER.
- ☛ Durée : la journée
- ☛ repas tiré du sac

dimanche
12
juin

*Sortie d'observation
des oiseaux de
la vallée de la Souche
(Aisne)*

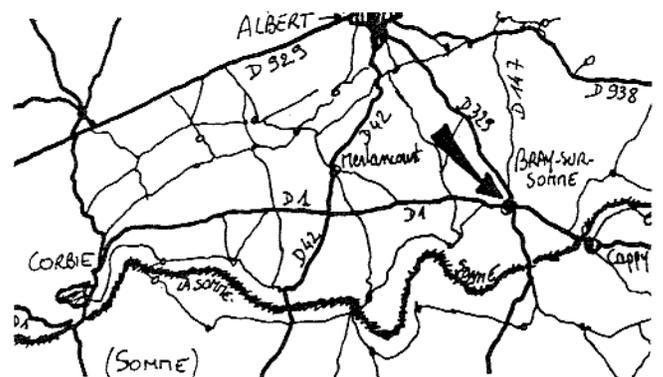
- ☛ Rendez-vous à 8h00 au siège de l'association ou à 10h00 place de l'église de MARCHAIS.
- ☛ Durée : la journée
- ☛ repas tiré du sac



dimanche
26
juin

*Sortie d'observation
des oiseaux en haute
vallée de la Somme*

- ☛ Rendez-vous à 8h30 au siège de l'association ou à 9h30 place de l'église de BRAY/SOMME.
- ☛ Durée : la journée
- ☛ repas tiré du sac



**ADHESION A PICARDIE NATURE
ET ABONNEMENT A LA REVUE
ANNEE 1994**

NOM _____

Prénom(s) _____
(prénoms des différents adhérents pour une adhésion familiale)

Profession (facultatif) _____

Adresse _____

Code postal

Ville _____

N° tél (facultatif)

renouvellement

nouvelle adhésion/abonnement

ADHESION A PICARDIE NATURE

- | | | | |
|--------------------------|-----------------------|-------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> | moins de 16 ans | ----- | 25F |
| <input type="checkbox"/> | normale | ----- | 60F |
| <input type="checkbox"/> | de soutien au delà de | ----- | 60F |
| <input type="checkbox"/> | famille | ----- | 90F + 10F par enfant |
| <input type="checkbox"/> | couple | ----- | 90F |
| | total | ----- | <input type="text"/> |

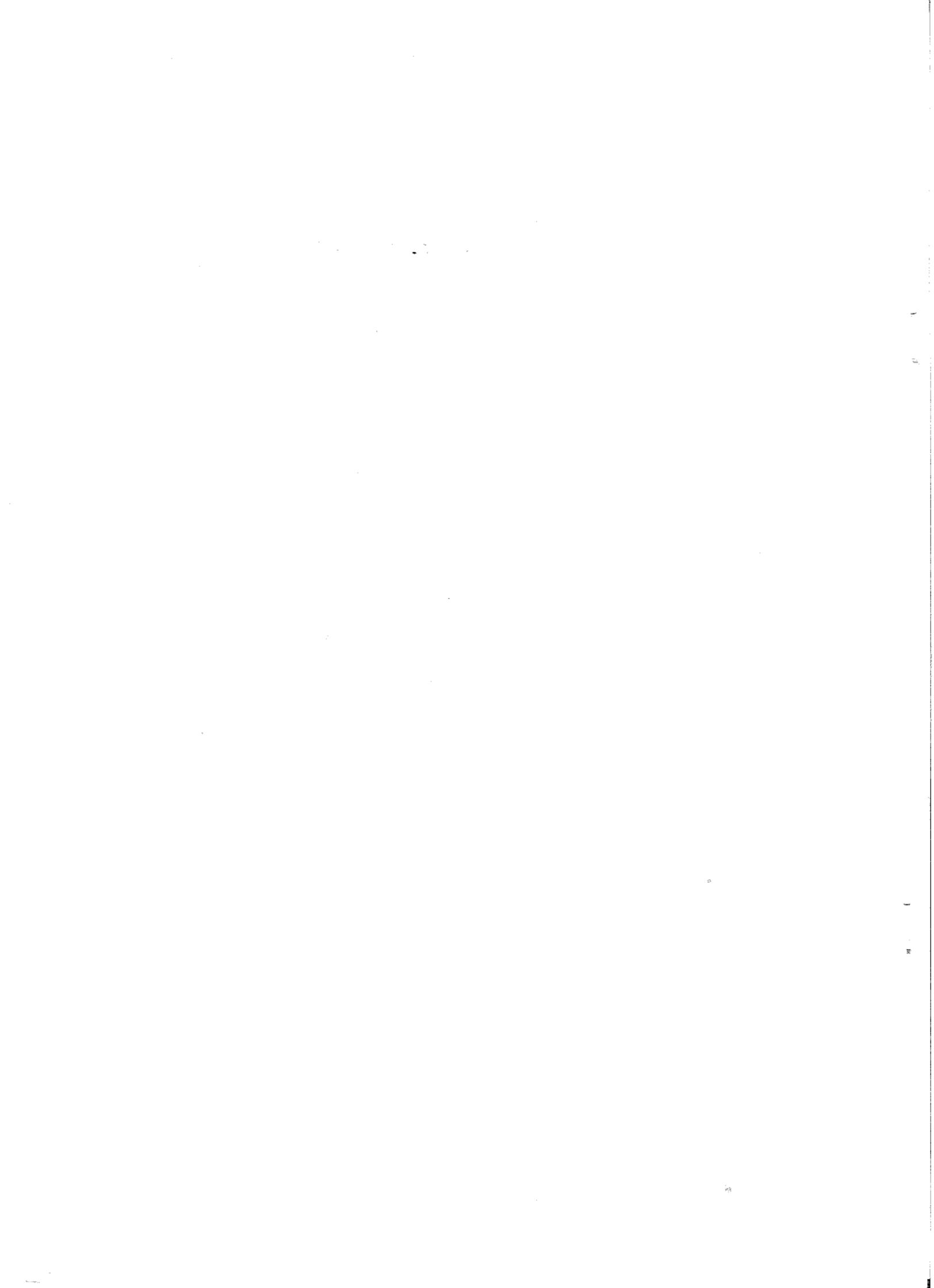
ABONNEMENT A LA REVUE "PICARDIE NATURE"

- | | | | |
|--------------------------|---------------------------|-------|----------------------|
| <input type="checkbox"/> | 4 numéros par an | ----- | <u>50F</u> |
| | réglement total | ----- | <input type="text"/> |
| | (adhésion + abonnement) | | |

Réglement à l'ordre de PICARDIE NATURE BP 835 - 80008 Amiens Cédex 1

Sur simple demande un reçu pour déduction fiscale vous sera envoyé :

Cochez les cases correspondant à vos choix





Qu'il y a t-il de plus beau qu'un oiseau ?

*Qu'il y a t-il de plus beau qu'un oiseau ?
Avez-vous vu quelque chose de plus gracieux ?
A lui seul, il incarne tous les sentiments de la vie.
Il est à la fois la liberté, la beauté, la couleur, la
musique,
La sagesse et l'insouciance, la fragilité et l'endurance.*

*L'oiseau c'est la patience et la rapidité,
La douceur et l'agressivité.*

*Il est tout à la fois
Clown, ténor, acrobate et coursier
Il est grimpeur, planeur, plongeur
Et voilier.*

*Il est une palette de peintre,
Une partition de musique.*

*Sa beauté nous ravit,
Son chant nous séduit.*

*Pourtant un quidam pour le plaisir...Pan !!!
Il ne reste plus que quelques plumes
J'ai mal...*

Josette DOLPHIN

